

Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques

Diplôme de Conservateur
de Bibliothèque



MÉMOIRE D'ÉTUDE

Évaluation et mise en valeur d'un fonds ancien
scientifique : l'exemple de la bibliothèque de
l'Université Lyon I Claude Bernard.

Lisa RICHARD

Sous la direction de Dominique VARRY
ENSSIB

Mémoire réalisé au cours d'un stage effectué du 6 juillet au 18 octobre
1994 à la bibliothèque de l'Université de Lyon I, section Sciences,
sous la responsabilité d'Annie Coisy et d'Anne-Marie Denis.

1994
CB
A

1993

26 f.

RICHARD, Lisa. Évaluation et mise en valeur d'un fonds ancien scientifique : l'exemple de la bibliothèque de l'Université Claude Bernard Lyon I.

Résumé : Lyon I possède un fonds ancien scientifique, riche surtout en ouvrages du XIXe siècle et qui actuellement n'est pas suffisamment mis en valeur et exploité. L'accomplissement de la mission patrimoniale d'une bibliothèque universitaire passe par la définition d'une véritable politique volontariste prenant en compte tous les aspects de la conservation des documents et de la promotion du fonds.

Descripteurs : bibliothèque universitaire ; document ancien ; conservation document ; catalogage.

Abstract : Lyon I owns an ancient and scientific books'collection, especially rich as regards the nineteenth century and which isn't for the moment enough promoted and enhanced. To perform its patrimonial mission, a university library must follow a real policy taking account of all the aspects of preservation and exploitation.

Keywords : university library ; old document ; document preservation ; cataloging.

Table des matières

Introduction.....	1
-------------------	---

Première partie : analyse de la situation du fonds ancien de la bibliothèque

A) Présentation générale du fonds ancien.....	3
1) Historique et provenances.....	3
2) Taille du fonds, nombre de volumes et classement.....	4
3) La réserve.....	5
B) Les catalogues.....	6
1) Les catalogues papier.....	6
2) L'informatisation du catalogue.....	8
C) Les conditions de stockage des documents.....	10
D) Les conditions de communication.....	12

Deuxième partie : évaluation du fonds et possibilités d'exploitation et de mise en valeur

A) Évaluation du fonds ancien.....	15
1) Répartition chronologique.....	16
2) Répartition par langue.....	17
3) Répartition par domaines.....	19
4) Répartition par types d'ouvrages.....	20
B) Les possibilités d'exploitation scientifique.....	22
C) La politique de mise en valeur menée par la bibliothèque.....	25

Troisième partie : propositions pour une mise en valeur

A) Conservation, entretien et restauration du fonds.....	30
1) Les locaux.....	30
2) L'entretien.....	32
3) La restauration.....	33
B) Les conditions de communication et l'aide à la recherche.....	35
1) L'élargissement de l'accès au catalogue.....	35

2) Une meilleure information sur le fonds.....	36
3) Les conditions de communication et le service rendu au lecteur.....	37
4) La constitution d'un fonds de référence en histoire des sciences.....	38
C) Poursuite de la politique d'expositions.....	39
Conclusion.....	42
Bibliographie.....	44

INTRODUCTION

Introduction

Comme les bibliothèques municipales classées, les bibliothèques universitaires possèdent des fonds anciens et patrimoniaux, même s'ils sont souvent moins importants et plus mal connus. Cependant, les efforts nécessaires pour la sauvegarde et la mise en valeur de ces collections s'inscrivent difficilement dans la politique générale des établissements. Dans de nombreux cas, et notamment dans les Universités de Lyon, les actions en faveur du patrimoine ne sont que ponctuelles, le fonds ancien ne constitue pas un service à part entière, et aucun personnel ne lui est spécifiquement dédié.

Au début des années 80, le rapport Desgraves donnait une description alarmante de l'état de conservation des fonds anciens en France et de la situation particulièrement mauvaise dans ce domaine des bibliothèques universitaires, qui disposaient de moyens encore inférieurs à ceux des bibliothèques municipales. Il dénonçait "la quasi inexistence des moyens dégagés pour le patrimoine des bibliothèques universitaires et des bibliothèques des grands établissements"¹.

Ce n'est qu'à partir de 1988 que le ministère de l'Éducation affecte des crédits nouveaux et spécifiques à la conservation et à la valorisation des collections anciennes. Dans le même temps, les dirigeants des bibliothèques universitaires ont manifesté une sensibilisation plus grande aux responsabilités patrimoniales, d'autant plus nécessaire que c'est à eux que revient toujours l'initiative des actions.

Une bibliothèque universitaire a pour mission première de constituer des collections pour répondre aux besoins en documentation de ses étudiants, enseignants et chercheurs. Si la situation a évolué depuis quelques années, et si les bibliothèques universitaires disposent de davantage de crédits, et notamment pour le patrimoine, les priorités restent bien sûr l'augmentation du volume des acquisitions et des capacités d'accueil, la création de nouveaux postes et la modernisation.

Ce travail s'inscrit également dans un contexte particulier, celui d'un fonds scientifique, ce qui pose des problèmes spécifiques. Jusqu'au XIX^e siècle, les lettres, l'histoire, le droit, la théologie constituent l'essentiel du savoir et de la production éditoriale et cela se reflète dans la composition des collections des établissements religieux transmises aux bibliothèques publiques et universitaires. L'importance des fonds de sciences et même de médecine est beaucoup moins grande notamment du point de vue de l'ancienneté des ouvrages et de leur intérêt bibliophilique.

¹. Rapport au directeur du livre et de la lecture sur le patrimoine des bibliothèques, *BBF*, 1982, t. 27, n°12, p. 661.

Aujourd'hui encore, la place de la science dans les préoccupations culturelles du grand public est beaucoup trop réduite. Malgré les efforts de vulgarisation, au niveau de l'édition notamment, et l'organisation de manifestations qui créent des occasions de proposer des expositions, des cycles de conférence, comme par exemple la Science en fête, on est toujours en droit de se poser la douloureuse question : la science attire-t-elle le public ?

Quant à l'histoire des sciences et des techniques, elle occupe une place marginale par rapport aux autres disciplines universitaires. Elle apparaît encore comme un parent pauvre des disciplines historiques et est délaissée dans l'enseignement scientifique, du moins en France. Cet état de fait est regretté à juste titre par tous ceux qui pensent que l'évolution des sciences et des techniques a sa place dans l'histoire générale de la société et que la dimension historique apporte au scientifique des éléments de réflexion et de questionnement indispensables.

Dans le cas de la bibliothèque universitaire de Lyon I, il existe une volonté de faire des efforts pour la mise en valeur du fonds ancien, dans le but de favoriser une meilleure connaissance de ce fonds et de permettre qu'il soit davantage exploité.

Cependant, nous avons souhaité traiter dans leur globalité tous les problèmes du fonds ancien. Il a semblé en effet nécessaire, dans la première partie de cette étude, de dresser un bilan des conditions de conservation et de communication, avant d'essayer, dans une seconde partie, d'évaluer la valeur et l'intérêt de ce fonds et la pertinence de la politique de mise en valeur menée jusqu'à présent. Dans la troisième et dernière partie, nous nous sommes efforcées de proposer des solutions, en suggérant éventuellement quelques améliorations des conditions de conservation et ainsi que de nouvelles orientations pour concevoir un véritable projet de mise en valeur.

PREMIERE PARTIE

Première partie : analyse de la situation du fonds ancien de la bibliothèque

L'Université de Lyon est récente et ne bénéficie pas du prestige d'un passé ancien et glorieux. Au moment de sa création en 1896, la bibliothèque universitaire a été constituée à partir des éléments apportés par les bibliothèques des diverses facultés, notamment celle de sciences, rétablie en 1833.

En 1919, elle est installée Quai Claude Bernard et est toujours multidisciplinaire et centralisée. En 1931, la faculté de médecine et sa bibliothèque s'installent à Grange-Blanche, sur le campus Rockefeller. Quant aux collections scientifiques, elles sont transférées sur le campus de la Doua entre 1962 et 1964.

Depuis la fin de l'expérience de bibliothèque interuniversitaire en 1990, chaque bibliothèque est rattachée à son université. La section sciences et la section santé sont réunies au sein du Service Commun de Documentation de l'Université Claude Bernard Lyon I.

A) Présentation générale du fonds ancien

1) Historique et provenances

Au cours du XIX^e siècle, les crédits d'acquisition des bibliothèques des facultés sont extrêmement modestes, mais elles bénéficient de saisies et de donations. L'apport le plus considérable vient de la bibliothèque de l'ancien collège de Tournon, dont les collections furent versées en 1890. Cette bibliothèque conservait également des ouvrages provenant d'autres maisons religieuses. Parmi les titres antérieurs à 1700, 40 % proviennent de ce fonds. Il faut ajouter la bibliothèque de l'École normale d'enseignement primaire de Cluny, après la suppression de cet établissement, et une partie de celle de l'Archevêché et du Grand Séminaire de Lyon, à la suite des saisies consécutives aux lois de 1905 exécutées à Lyon en 1909. Les dons les plus importants, pour les domaines scientifiques, proviennent des familles de Polinière (1856), Crozel-Donnat (1921-1922), Chavot (1876), et Lacassagne.

DICTIONNAIRE

MATHEMATIQUE

Ex Libris Monasterij ou S.^{ti} Michaelis In Evemo -

IDÉE GÉNÉRALE

Ordinis S.^{ti} Benedicti - DES CONGREGATIONIS S.^{tae} MAURINI

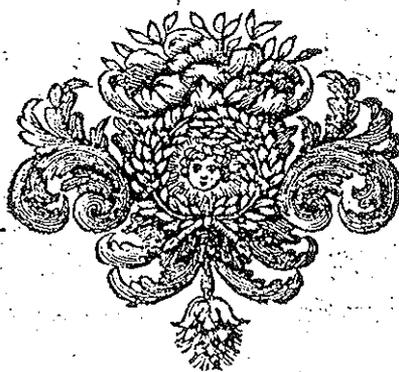
MATHEMATIQUES.

DANS LEQUEL L'ON TROUVE,
outre les Termes de cette science, plusieurs Termes des
Arts & des autres sciences; Avec des raisonnemens
qui conduisent peu à peu l'esprit à une connoissance
universelle des Mathematiques.



DE P. M. OZANAM, Professeur des Mathematiques.

Catalogo -



Inscriptus 1698 -



A PARIS,

Chèz ESTIENNE MICHALLET, Imprimeur du Roy,
 rue Saint Jacques, à l'Image saint Paul.

M. D C. X C I.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.

OZANAM (Jacques). - Dictionnaire mathématique... - Paris : Estienne
 Michallet, 1691. (10.409)

2) Taille du fonds, nombre de volumes et classement

L'ensemble des ouvrages désignés comme faisant partie du fonds ancien à la bibliothèque de la Doua rassemble environ 8500 titres et 12500 volumes, auxquels il faut ajouter les numéros de périodiques (cotes à partir de 100000), soit plus de 17000 volumes publiés avant 1960. En principe, la série de 1 à 99999 a été réservée aux monographies, mais un certain nombre de volumes de périodiques ou de "mélanges", la plupart du temps des recueils factices, s'y retrouvent, tandis que quelques monographies figurent dans la deuxième série, qui ne compte d'ailleurs que des documents des XIXe et XXe siècles.

Il s'agit d'un fonds clos, fermé vers 1960, au moment du déménagement. Il ne s'enrichit pas de nouvelles acquisitions, ni de donations, car les legs, notamment ceux des professeurs, sont intégrés au fonds général. Il convient de préciser qu'une grande partie des ouvrages du XXe siècle antérieurs à 1960 ne font pas partie de ce fonds.

Force est de constater que le fonds ancien proprement dit, si l'on considère uniquement les ouvrages antérieurs à 1800, est assez peu important. Voici les chiffres recueillis par la bibliothécaire pour les monographies :

	titres	
XVIe siècle	15	0,18 %
XVIIe siècle ²	63	0,74 %
XVIIIe siècle	436	5,14 %
XIXe siècle	4648	54,81 %
XXe siècle	3318	39,13 %
Total	8480	

A titre de comparaison, la section santé est beaucoup plus riche, avec 7000 à 8000 volumes antérieurs à 1800, et ce notamment grâce aux dons des professeurs au XIXe siècle. On peut y ajouter le fonds du Musée d'histoire de la médecine et de la pharmacie, situé dans le même bâtiment, et qui possède environ 5000 volumes, rassemblés pour la plupart par Alexandre Lacassagne à la fin du XIXe siècle.

². D'après le catalogage plus précis que j'ai effectué pour les titres antérieurs à 1700, le total est un peu plus élevé (84), mais il a semblé préférable de garder ces chiffres pour ne pas fausser les résultats généraux.

Le fonds ancien indivis des Universités Lyon II et Lyon III contient 17000 à 20000 volumes antérieurs à 1800, dont soixante incunables, et 45 à 50000 volumes publiés au XIXe siècle, concernant essentiellement les lettres, le droit, la théologie. L'origine de ce fonds est bien sûr la même que celle du fonds de sciences.

Quant à la bibliothèque municipale de Lyon, qui a recueilli notamment une partie importante des fonds du collège de Tournon et du Grand séminaire, elle conserve 200000 volumes antérieurs à 1811. C'est l'une des plus riches de France, et elle possède un véritable service de livre ancien.

Le fonds ancien des bibliothèques universitaires lyonnaises est classé selon une seule série de cotes, qui date de l'époque où le fonds était conservé en un lieu unique. L'examen des registres tenus à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle par la Bibliothèque universitaire et conservés à la Bibliothèque centrale Quai Claude Bernard, laisse apparaître la méthode. Les ouvrages étaient inscrits par ordre d'entrée et par tranches de numéros attribuées à un format défini (grand, moyen, petit), et plus ou moins regroupés par grands domaines, les ouvrages transférés à la section sciences (signalés plus tard par un S porté à l'encre rouge) étant souvent mêlés à ceux de médecine.

Dans chaque section, il en résulte que les ouvrages sont classés selon une numérotation discontinue, correspondant exclusivement à l'emplacement de l'ouvrage sur les rayonnages et donc sans signification intellectuelle, toutes disciplines scientifiques et toutes dates confondues, sans moyen de reconnaissance, les ouvrages du XVIIIe siècle mêlés à ceux du XXe siècle.

Par ailleurs, comme on peut s'en douter, le partage effectué au début des années 1960 n'a pas été parfait. Un certain nombre d'ouvrages conservés en sciences viennent du fonds de médecine et portent le tampon de l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie ou de la Faculté mixte de médecine et de pharmacie. De nombreux ouvrages traitant de sciences et de médecine sont conservés dans le fonds ancien de Lyon II et Lyon III.

3) La réserve

Constituée dans les années 1960, à l'occasion du déménagement et au fur et à mesure du recatalogage, la réserve regroupe environ 350 volumes, conservés dans des armoires fermant à clef. Les critères de mise en réserve ont été la date (ouvrages antérieurs à 1700) et le caractère précieux (valeur marchande, rareté, qualité des illustrations). En effet, l'existence de cette réserve se justifie par l'absence de protection

contre le vol du reste du fonds, ainsi que par des précautions particulières de consultation, puisque seule la bibliothécaire responsable détient les clefs et autorise la communication.

La répartition chronologique, accompagnée du pourcentage par rapport au fonds général, s'établit ainsi :

	titres	volumes	pourcentage
XVIe siècle	15	14	100 %
XVIIe siècle	63	71	100 %
XVIIIe siècle	70	159	16 %
XIXe siècle	30	102	0,6 %
XXe siècle	2	7	0,06 %
Total	180	353	2,12 %

Comme on peut le constater, la plus grande partie des ouvrages du XVIIIe siècle sont rangés dans le fonds général, essentiellement pour des raisons de format, et ceci est d'autant plus regrettable que beaucoup sont joliment illustrés (atlas, livres de voyages, livres sur les techniques) et qu'un certain nombre sont conservés dans leur reliure d'origine.

B) Les catalogues

1) Les catalogues papier

Dans les registres d'entrée ouverts à la fin du siècle dernier, on retrouve le numéro d'inventaire des ouvrages, qui correspond toujours à la cote actuelle, et l'indication sommaire et souvent abrégée de l'auteur, du titre, de l'adresse, du format et du nombre de volumes, éventuellement une description de la reliure, l'indication de la provenance (donateur, fonds saisi), et la date d'entrée, du moins à partir de 1890 environ.

Au début du XXe siècle, de grands casiers à tiroirs renfermaient trois catalogues, le catalogue alphabétique, le catalogue méthodique et le catalogue des thèses. La section sciences conserve encore cet ancien catalogue sur fiches verticales, abandonné aujourd'hui, mais toujours disponible. Il est composé d'un fichier auteurs et d'un fichier systématique, par grands domaines (physique, mathématiques, chimie, zoologie, etc.), subdivisés en sous-domaines. La moitié environ des fiches sont manuscrites.

La bibliothèque droit-lettres utilise encore ces fichiers et ne possède pas d'autres moyens d'accès aux collections. En sciences, le fonds a été entièrement recatalogué, des fichiers auteurs et matières sont accessibles au public et il existe aussi un fichier topographique, à usage interne, très utile pour la gestion du fonds. En santé, le fonds a été également recatalogué mais il n'y a pas de fichier spécifique accessible au public, seulement un fichier chronologique à usage interne. L'absence de fichier matières se fait cruellement sentir pour certaines recherches, notamment pour l'organisation d'expositions, mais il est difficile de trouver un personnel disponible et compétent pour traiter rapidement un fonds composé à 40 % d'ouvrages en latin.

Le catalogue actuel du fonds ancien de sciences est donc complet, les recueils de mélanges ont été dépouillés, il existe également un fichier séparé pour les ouvrages de la réserve, avec un classement chronologique et un classement auteurs.

A usage interne, la bibliothécaire a constitué ce qu'elle appelle un fichier "valeur", à partir du dépouillement de catalogues de ventes de bouquinistes, pour les ouvrages possédés par la bibliothèque ou du même auteur. Néanmoins, pour évaluer la valeur du fonds, cet outil artisanal peut donner quelques indications et se révéler très utile, mais ne peut dispenser du recours aux bibliographies et catalogues de référence. Cependant, la plupart de ces recherches ne peuvent se faire sur place.

Le catalogage réalisé dans les années 1960 n'est pas un catalogage de livres anciens, selon les normes en vigueur. Il ne donne pas le format réel de pliage, ne décrit pas les particularités d'exemplaire, la reliure, n'indique pas la provenance, ou la présence de notes manuscrites. Les mentions d'illustrations pourraient être davantage développées. Faute d'un dépouillement systématique et minutieux, certains titres reliés ensemble ne font pas l'objet d'une identification. Pour les auteurs anciens, les vedettes ne sont pas toujours conformes à celles utilisées par la Bibliothèque nationale³.

Le catalogage de livres anciens exige énormément d'attention et de nombreuses vérifications. Il est bien bien sûr difficile d'imaginer de traiter ainsi l'ensemble du fonds. L'intérêt serait d'ailleurs très discutable. Cependant, ce serait certainement très utile pour les ouvrages antérieurs à 1800, ou pour ceux de la réserve. Dans le cadre de notre stage, ce catalogage a été réalisé pour les ouvrages des XVI^e et XVII^e siècles, ce qui était d'ailleurs indispensable pour pratiquer une évaluation précise et permettre notamment de définir des priorités en matière de restauration.

³. Johannes de Sacro Bosco classé à Sacro Bosco, sans renvoi ; Maurolico à Mavrolycus.

En ce qui concerne les périodiques, il existe un ancien fichier alphabétique, mais malheureusement les titres qui sont conservés avec le fonds ancien ne sont pas localisés dans le Catalogue collectif national des publications en série, bien qu'ils le soient dans le *Catalogue collectif des périodiques du début du XVIIIe siècle à 1939, conservés dans les bibliothèques de Paris et les bibliothèques universitaires des départements*⁴. Cela est d'autant plus regrettable que certains de ces titres, du XVIIIe, du XIXe et du XXe siècles, ne sont pas particulièrement courants et que, pour le plus grand nombre d'entre eux, il n'a pas été trouvé de localisation sur Lyon et même en Rhône-Alpes.

2) L'informatisation du catalogue

Actuellement, le catalogue des ouvrages de la section sciences antérieurs à 1990 n'est pas consultable sous forme électronique, mais la situation devrait changer l'année prochaine. En effet, l'informatisation des bibliothèques universitaires s'est effectuée avec un certain retard par rapport à celle des bibliothèques municipales. En 1990, la section sciences de la bibliothèque universitaire de Lyon I s'est dotée du logiciel de gestion intégré Opsys. Son installation a posé des problèmes et son fonctionnement est loin d'avoir donné entièrement satisfaction, notamment en ce qui concerne la gestion du prêt, la saisie des notices et la compatibilité avec OCLC, le réservoir de notices utilisé par la bibliothèque.

Dans le cadre de l'informatisation générale de tout le SCD de Lyon I (section sciences et section santé), le remplacement du système est en préparation. Par ailleurs, le ministère a offert de financer la rétroconversion du catalogue des collections de Lyon I par OCLC, dont doit bénéficier le catalogue collectif des bibliothèques universitaires françaises, le Pancatalogue, dans le cadre de la convention signée en juin 1992 par la Bibliothèque de France et la Direction de la programmation et du développement universitaire. Cette opération a été effectuée en 1992, et les notices devraient être chargées dans le système local au cours de l'année 1995.

Le fonds ancien n'était pas concerné par ce projet. D'ailleurs, il n'y a pas d'incitation particulière du ministère dans ce domaine. En ce qui concerne la section sciences, le contrat accordait à Lyon I la possibilité de rétroconvertir 40000 notices, pour la période 1970-1990. Cependant, les besoins ayant été surévalués, notamment du fait de l'absence

⁴. Paris : Bibliothèque nationale, 1967-1977. 4 vol.

de prise en compte par OCLC des numéros de périodiques et des notices dépouillant les publications en plusieurs volumes, la bibliothèque s'est retrouvée largement en-dessous de ce seuil de 40000 notices, et la décision a été prise de saisir l'occasion pour intégrer au projet le fonds ancien, qui a été rétroconverti à partir du fichier topographique.

Malheureusement, il n'a pas été possible de dégager du temps et du personnel pour traiter les nombreuses difficultés soulevées par la rétroconversion des ouvrages anciens, comme on a pu le faire pour le reste du fonds. Les demandes de précisions et les propositions de correction d'OCLC, portant sur plusieurs centaines de fiches, n'ont pas été dépouillées.

Néanmoins, la base OCLC étant particulièrement riche en ouvrages anciens, elle offre un bon taux de recouvrement avec le fonds de la bibliothèque universitaire, et le résultat, s'il n'est pas parfait, est loin d'être négatif, bien au contraire. Ce sont près de 80 % des notices du fonds ancien, soit 6000 à 6500, qui se trouvent actuellement localisées dans la base OCLC et qui ont été versées au Pancatalogue. Mais il faudra attendre la mise en place du nouveau système informatique et le chargement des notices sur le site pour pouvoir connaître les chiffres exacts, faire des tris et évaluer la qualité des notices.

A partir des listings mis à la disposition de la bibliothèque ⁵, on peut constater que les notices d'OCLC sont très riches et comportent beaucoup de renseignements, dont on peut se demander cependant s'ils correspondent tous à l'exemplaire possédé par la bibliothèque (signatures, éléments de la page de titre). Et bien évidemment, ces notices ne mentionnent pas les particularités d'exemplaires. En outre, il reste la question des notices non rétroconverties, notamment pour les mélanges, et celle des corrections éventuelles à apporter et des rattachements d'exemplaires, puisque la rétroconversion n'a porté que sur les titres. La priorité sera accordée pour ce travail aux ouvrages récents et il est à craindre qu'il ne sera pas effectué pour le fonds ancien pour lequel le fichier papier continuera à être plus fiable, et préférable pour une utilisation locale.

Néanmoins, la localisation des ouvrages sur le Pancatalogue et sur OCLC constitue déjà un élément important pour l'élargissement de l'accès au fonds et pour la connaissance de ce fonds à l'extérieur. Cela ne va pas sans susciter des craintes et une certaine réticence de la part du personnel. En effet, la bibliothèque a déjà fait l'objet, au cours de l'année passée, de demandes de prêt entre bibliothèques, notamment de l'étranger, qu'il est bien sûr impossible de les satisfaire, en l'absence de système de

5. Voir quelques exemples en annexe.

reproduction adapté pour les ouvrages anciens, qui ne peuvent être prêtés ou photocopiés.

Pour la section santé, la rétroconversion n'a porté que sur les ouvrages postérieurs à 1970. Si la rétroconversion devait être réalisée, elle s'effectuerait sans doute localement, mais rien n'est prévu actuellement. Quant au fonds ancien des bibliothèques de Lyon II et III, il a été laissé en dehors des projets d'informatisation développés par les deux universités, qui ont d'ailleurs choisi deux systèmes différents, sans grand souci de favoriser leur compatibilité.

C) Les conditions de stockage des documents

L'une des salles des magasins est réservée au fonds ancien au premier sous-sol et cinq armoires métalliques fermées à clef renferment les ouvrages de la réserve, dans une autre salle, au même étage.

Les conditions de conservation des ouvrages du fonds ancien de la bibliothèque universitaire ont fait l'objet d'un dossier technique réalisé dans le cadre de leur scolarité par des élèves de l'ENSSIB⁶. Nous allons essayer d'en résumer et d'en approfondir les résultats, dans une optique un peu différente.

Les collections ne jouissent pas d'une protection particulière contre le vol. Les portes des magasins ne sont pas fermées à clef et on peut y accéder directement à partir de l'extérieur, par une porte avec digicode, ou du reste de l'établissement, même si les sous-sols sont interdits au public. Il n'y a pas non plus de réelle protection contre le feu, rien n'empêche la circulation de l'air et il n'y a aucune isolation entre les différentes salles, et même entre les deux étages de sous-sol. Les ouvrages sont exposés à des risques d'inondation. En effet, de nombreuses canalisations traversent les salles.

Le premier sous-sol est paraît-il meilleur pour la conservation des documents : le campus ayant été construit sur des marais, le deuxième est peut-être moins sûr. Mais c'est impossible à vérifier puisque le seul instrument de mesure disponible se trouve dans le magasin du fonds ancien.

Ce magasin, d'environ 210 m², équipé de doubles rayonnages métalliques traditionnels, offre environ 820 mètres linéaires dont moins de 80 % sont effectivement occupés, par environ 17000 volumes. Les ouvrages sont totalement protégés de la

⁶. Barthélémy G., Grenier M., Moulin B., Truffert F. *Bilan de la conservation...* ENSSIB, 1993.

lumière naturelle. Le magasin bénéficie d'un système d'éclairage permettant d'éclairer chaque travée séparément. Les livres ne sont donc soumis à une lumière vive que le temps de la consultation.

Le thermohygromètre ne permet pas d'enregistrer les variations de température et d'humidité, mais de fréquents relevés ont permis de les mesurer. Néanmoins, il faut rappeler qu'il serait particulièrement nécessaire de pratiquer une vérification de la fiabilité de l'appareil.

Au cours des mois de juillet et août 1994, qui furent particulièrement chauds, avec des températures extérieures généralement comprises entre 30 et 35° C ⁷, la température des magasins se situait entre 21 et 22° C, aucune variation n'étant perceptible au cours de la journée. Cette température a mis beaucoup de temps à baisser. Au milieu du mois d'octobre, elle était encore de 19° C. D'après le dossier de conservation réalisé par les élèves de l'ENSSIB, la température relevée au 15 décembre 1992 était de 18° C, mais celle relevée au 7 janvier 1993 était de 12° C seulement. Avec des variations généralement peu brutales et une amplitude de 10° C, la protection contre les changements de température est néanmoins assez bonne.

En revanche, les relevés d'hygrométrie sont beaucoup plus inquiétants, et montrent une humidité très élevée, variant de 68 à 73 %. La ventilation naturelle du local est tout à fait insuffisante. Les murs du fond du magasin, là où est situé l'appareil de mesure, sont extrêmement humides, notamment les jours de grandes pluies, et des traces d'écoulement d'eau peuvent témoigner que ce n'est pas un phénomène nouveau. Ce taux d'humidité excessif avait déjà été constaté dans le dossier de 1993, qui donnait cependant des chiffres d'humidité moins élevés (64 et 56 %), proches du taux idéal (50-55 %), ce qui peut s'expliquer par la baisse de la température. Ce problème reste préoccupant, même si les ouvrages ne semblent pas en souffrir pour l'instant -il n'a pas été remarqué de moisissures ou de champignons- essentiellement du fait qu'ils sont par ailleurs protégés de la lumière et d'une chaleur excessive.

Les in-folios de la réserve, placés dans des armoires peu adaptées aux grands formats, et rangés le plus souvent à l'horizontale, étaient déclassés. Les volumes de planches, les grands in-folios qui ne peuvent être déposés en réserve, sont couchés et empilés n'importe comment ou affaissés les uns sur les autres. Cela favorise la dégradation des reliures, qui, sauf les plus récentes, sont toutes abîmées.

⁷. C'était également la température intérieure des étages supérieurs, le système de climatisation installé au moment de la construction ayant été abandonné très rapidement, car jugé insalubre.

Un film plastique a été utilisé pour couvrir certains volumes à l'occasion d'une exposition pour les protéger, mais à long terme, cela risque de poser des problèmes, et les peaux risquent de se craqueler, notamment à l'occasion des variations de température et d'humidité. Les étiquettes collées au dos des volumes se décollent facilement, surtout sur les reliures anciennes, ce qui rend plus fastidieuses la reconnaissance et la manipulation des volumes.

Même si la situation de conservation n'est pas catastrophique, surtout si on la compare avec celle d'autres bibliothèques, notamment universitaires, on ne peut pas dire cependant que les livres anciens soient vraiment à part et bénéficient véritablement de conditions particulières de conservation, si ce n'est une protection, toute relative, contre le vol, des ouvrages de la réserve.

D) Les conditions de communication

Le bureau de la bibliothécaire qui est chargée de s'occuper du fonds ancien se situe au deuxième étage, près de la salle chercheurs, où se fait la consultation des ouvrages anciens et où se trouvent également les services de prêt entre bibliothèques, de gestion des périodiques et de recherche documentaire informatisée. Cette personne, qui travaille à la bibliothèque depuis l'installation de celle-ci à la Doua, a participé au recatalogage et à toutes les expositions et possède une grande expérience du fonds. Mais elle ne peut y consacrer à présent que très peu de son temps, sa fonction essentielle étant l'enregistrement et le catalogage des thèses.

Il n'y a pas de salle particulière pour la consultation. Celle-ci se fait sur une table ordinaire, mais en vue du personnel, au milieu des bureaux de renseignement des chercheurs et du prêt entre bibliothèques, et donc sous haute surveillance. Il n'y a pas de consignes écrites, de règlement à l'usage des lecteurs, qui sont très peu nombreux. Les formalités sont très limitées. Pour les ouvrages de la réserve, la demande doit passer par la bibliothécaire qui a seule les clés des armoires.

La consultation sur place est en augmentation : le nombre de demandes de communication est passé de 69 en 1985 à 94 en 1987 ; entre 1988 et 1992, la moyenne se situe aux alentours de 135 demandes par an. Le fonds reste donc assez peu consulté. De plus, comme il s'agit également d'ouvrages de la première moitié du XXe siècle, se

pose tout de même un problème d'évaluation, puisque l'utilisation de ce fonds peut être encore très large, différente de celle d'un fonds ancien proprement dit, mais il est vrai que les ouvrages antérieurs à 1960 ne sont généralement plus d'aucune utilité scientifique.

Comme je l'ai déjà signalé plus haut, certaines demandes de prêt entre bibliothèques concernent les livres anciens, mais cela reste très anecdotique, avec moins d'une dizaine de demandes par an, qui de toutes façons ne peuvent être satisfaites.

Il n'y a pas de lecteurs réguliers du fonds ancien, seulement des lecteurs occasionnels, que l'on peut ranger en plusieurs catégories : les étudiants de 2e et 3e cycles ou les universitaires qui consultent incidemment un ouvrage antérieur à 1960 ; les chercheurs de l'université qui ont de manière exceptionnelle des recherches rétrospectives à faire, par exemple un historique pour un article scientifique ; et enfin les chercheurs en histoire des sciences, qui ont toujours d'autres ressources.

Le service rendu au lecteur qui veut consulter le fonds ancien est considéré comme partie intégrante du travail des bibliothécaires de la salle chercheurs et du prêt entre bibliothèques. D'ailleurs, le PEB est toujours très fortement associé à la recherche. La bibliothèque de Lyon I est très performante et très active dans ce domaine, elle travaille pour des laboratoires privés de la région lyonnaise et a l'habitude de fournir un service de qualité pour un public exigeant. Le chercheur reçoit donc généralement une offre de service complète, d'où une satisfaction importante. De plus, les chercheurs soulignent la qualité de la réponse, la disponibilité et l'intérêt manifesté par le personnel, ce qui paraît lié au petit nombre des demandes.

Un autre avantage de la localisation du lieu de consultation est le fait que les chercheurs bénéficient dans cette salle d'usuels, de biographies et de bibliographies en accès libre, très utiles pour l'histoire des sciences, notamment le *Dictionary of scientific biography* de Gillispie et le *Biographisch-literarisches Handwörterbuch zur Geschichte der exakten Wissenschaften* de Poggendorff. Néanmoins, les autres instruments de recherche sont peu nombreux et le fonds d'ouvrages de référence est assez limité : on ne recense pas plus d'une centaine de monographies en histoire des sciences. Il s'agit surtout de biographies, et qui datent un peu : il n'y a pratiquement pas d'ouvrages parus durant les dix dernières années.

En conclusion de cette première partie, on peut dire que la bibliothèque bénéficie d'atouts pour la mise en valeur de son fonds ancien : un catalogue accessible, de bonne qualité, suffisant en tout cas, par rapport à la nature du fonds. La situation actuelle permettrait, sans modification majeure, de répondre à une demande accrue et d'envisager un développement de l'exploitation du fonds, sans alourdir le travail du personnel ou diminuer la satisfaction des lecteurs.

Cependant, il faudrait résoudre un certain nombre de problèmes, comme le taux élevé d'humidité, l'absence d'entretien, l'insécurité des collections et l'insuffisance de la protection contre le vol, qui entraîne une certaine réticence vis à vis de la visibilité, illustrée par exemple par le fait que les armoires de la réserve ne soient pas signalées et qu'aucune visite ne soit organisée.

Avant d'envisager les moyens permettant d'en accroître l'exploitation, il est important de savoir quelle est la valeur et l'intérêt de ce fonds, et d'analyser les efforts de mise en valeur menés jusqu'à présent.

DEUXIEME PARTIE

Deuxième partie : évaluation du fonds et étude des possibilités d'exploitation et de mise en valeur

L'évaluation prolonge les opérations de catalogage et de dénombrement des fonds. Dans ce domaine, il y a encore beaucoup à faire, dans de nombreuses bibliothèques. Néanmoins, une bonne connaissance du fonds est indispensable, et préalable à toute mise en valeur.

A) Evaluation du fonds ancien

Il n'a pas été nécessaire d'effectuer une étude quantitative générale. En effet, à l'occasion de l'enquête réalisée par l'ACORD sur les fonds patrimoniaux des bibliothèques de la région Rhône-Alpes, qui a donné lieu à la publication d'un guide régional ⁸, la bibliothécaire responsable du fonds ancien a repris les fiches une à une et établi des statistiques par langues, siècles et grands domaines ⁹.

Néanmoins, il a semblé intéressant d'essayer d'affiner ces résultats en réalisant des sondages, pour associer notamment la répartition par siècle et la répartition par langue et par thème, l'échantillonnage étant rendu d'autant plus facile et fiable que la représentativité de l'échantillon était garantie par la conformité avec les chiffres généraux. Ce genre d'évaluation quantitative pose des problèmes, notamment la nécessité d'établir des règles fixes de comptage des titres, mais se réalise relativement simplement.

Si les ouvrages du XIXe siècle ont seulement fait l'objet de sondages, malheureusement assez rapides, une étude assez précise a pu être menée sur les ouvrages les plus anciens, ceux des XVIe et XVIIe siècles. Dans le cadre du stage, nous avons réalisé un dossier contenant pour chaque titre la notice catalographique selon les normes en vigueur pour les livres anciens, la description de l'état matériel des volumes et des restaurations nécessaires, le rassemblement de données et de références sur l'auteur et l'ouvrage, permettant de se faire une idée précise de sa rareté, de sa valeur scientifique, éventuellement esthétique et marchande, de son succès et de sa postérité.

Ce travail a été mené à partir de catalogues de bibliothèques, notamment celui de la Bibliothèque nationale et, celui, extrêmement riche et précis, de la bibliothèque municipale de Lyon, de bibliographies générales comme le *Manuel du libraire* de Brunet ou le *Trésor des livres rares et précieux* de Graesse, et spécialisées, comme par exemple

⁸. Agence de coopération régionale pour la documentation, *Itinéraires : patrimoine écrit en Rhône-Alpes*, Valence, ACORD, 1992.

⁹. Ces chiffres figurent en annexe.

la *Bibliographie de l'astronomie* d'Houzeau et Lancaster ou la *Bibliotheca chemica* de John Ferguson, de biographies de scientifiques, et de catalogues de vente.

1) Répartition chronologique

Les quelques 500 titres publiés avant 1800 ne représentent que 6 % du fonds ancien, il s'agit essentiellement d'un fonds du XIXe siècle et on ne peut donc laisser de côté dans cette étude la question de la définition des fonds anciens.

En général, on appelle livres anciens les ouvrages imprimés avant 1800, ou 1810, ou bien 1811. Cependant, de plus en plus, on tend à englober dans cette catégorie tous les ouvrages du XIXe siècle. Un projet dans ce sens est d'ailleurs à l'étude à la bibliothèque municipale de Lyon. La Charte des bibliothèques adoptée par le Conseil supérieur des bibliothèques le 7 novembre 1991 énonce dans l'article 8 que "par document ancien on entend tout document de plus de cent ans d'âge" ¹⁰.

De plus, il est nécessaire de tenir compte, pour la préservation des fonds anciens scientifiques, de la faiblesse relative des collections des bibliothèques municipales et de la Bibliothèque nationale dans ce domaine, ce qui accroît fortement l'intérêt des collections du XIXe siècle et même de la première moitié du XXe siècle, surtout lorsqu'il s'agit d'ouvrages publiés à l'étranger. Selon une circulaire de la Direction de la programmation et du développement universitaire adressée aux bibliothèques et en date du 7 février 1991, "l'existence de fonds scientifiques et techniques importants pour les XVIIIe et XIXe siècles est une spécificité propre à vos bibliothèques et qui mérite d'être mise en valeur dans celles qui en bénéficient". Dans un article de novembre 1993, Christophe Pavlidès insiste sur l'importance "de mener des enquêtes approfondies dans les bibliothèques universitaires, sur les fonds anciens bien sûr, mais aussi sur les fonds scientifiques et techniques du XIXe siècle" ¹¹.

On peut se demander cependant si la situation actuelle à la Doua, qui oblige à inclure dans le fonds ancien des ouvrages du milieu du XXe siècle, ne pourrait pas être remise en question. Cependant, ces ouvrages sont effectivement beaucoup plus rarement consultés que les ouvrages des dernières années, en raison de l'obsolescence rapide de la documentation dans les disciplines scientifiques. Même s'ils ne font pas encore l'objet de

¹⁰. France, Conseil supérieur des bibliothèques, rapport du président [André Miquel] pour l'année 1991, p. 26.

¹¹. *BBF*, 1994, t. 39, n°1, p. 22.

recherches rétrospectives, on peut dire qu'ils sont assimilables au fonds ancien, parce qu'il ne s'agit plus de fonds actifs, mais de fonds de conservation.

Il faut se réjouir de voir prise en compte la conservation des documents de la fin du XIXe siècle et du XXe siècle, qui pourraient aussi bien avoir été éliminés, d'autant plus que ces fonds, qui apparaissent rapidement inutiles aux scientifiques, sont davantage menacés. Il est très important d'assurer que l'accès aux documents de faible usage ne soit pas réduit par des éliminations abusives ou un dédain injustifié. Il faudrait même pouvoir élargir les préoccupations de conservation à certains organismes rattachés à l'Université ou travaillant dans les mêmes domaines et possédant des fonds anciens, comme l'Ecole de chimie, et à tous les dépôts de livres anciens de l'Université, ceux des laboratoires, des instituts, mais pour cela un recensement exact serait nécessaire, et il est difficile. Il y a aussi la question des archives, et notamment des dossiers des professeurs, qui ne semble pas réellement prise en compte.

2) Répartition par langue

Il s'agit d'un fonds essentiellement français (67 % des titres). Seulement 11,5 % des ouvrages sont en allemands, ce qui est peu par rapport à la répartition de la production scientifique, surtout au XIXe siècle. On compte 16,5 % d'ouvrages en anglais et moins de 2 % d'ouvrages en latin. La conclusion des études réalisées à partir des sondages est assez intéressante sur ce point.

Chiffres généraux : nombre de titres (italique) et pourcentage.

français	anglais	allemand	latin	autres	total
<i>5704</i> 67 %	<i>1391</i> 16,5 %	<i>973</i> 11,5 %	<i>156</i> 2 %	<i>256</i> 3 %	<i>8480</i>

Echantillon A (472 titres du fichier auteurs, Ba à Biol).

	français	anglais	allemand	latin	autres	total
16e-18e s.	<i>21</i> 75 %	-	<i>2</i> 7 %	<i>5</i> 18 %	-	<i>28</i>
19e s.	<i>225</i> 81 %	<i>21</i> 8 %	<i>25</i> 9 %	<i>4</i> 1 %	<i>3</i> 1 %	<i>278</i>
20e s.	<i>93</i> 56 %	<i>46</i> 28 %	<i>18</i> 11 %	<i>1</i>	<i>8</i> 5 %	<i>166</i>
total	<i>339</i> 72 %	<i>67</i> 14 %	<i>45</i> 10 %	<i>10</i> 2 %	<i>11</i> 2 %	<i>472</i>

Echantillon B (971 titres choisis dans le fichier matières, lettres A à E).

	français		anglais		allemand		latin		autres	total	
16e-18e s.	69	88 %	-	-	-	-	8	10 %	1	78	
19e s.	470	80 %	32	5 %	69	12 %	11	2 %	9	591	
20e s.	145	48 %	96	32 %	56	19 %	-	-	5	302	
total	684	70 %	128	13 %	125	13 %	19	2 %	15	2 %	971

Si, comme l'indique/déjà les chiffres généraux, les ouvrages en français dominant largement, avec environ 70 % de l'ensemble, ce pourcentage fléchit au XXe siècle (environ 50 %), où progressent la part des ouvrages en allemand, déjà bien représentés au XIXe siècle, et surtout celle des ouvrages en anglais (passage de 7 à 30 % environ).

La part des ouvrages en langues étrangères est au XIXe siècle de 20 % et au XXe siècle de 45 à 50 %. De plus, pour les ouvrages du XIXe siècle, on peut ajouter 10 % de traductions françaises d'ouvrages étrangers, essentiellement pour des ouvrages très diffusés, plusieurs fois réédités et dont les auteurs sont assez connus. On peut estimer que 70 % des ouvrages en anglais, et en général plus de 50 % des ouvrages en langue étrangère sont entrés dans le fonds après la fin du XIXe siècle.

Toutes ces données ne sont pas sans intérêt lorsque l'on sait la faiblesse des acquisitions de livres scientifiques et d'ouvrages publiés à l'étranger de la Bibliothèque nationale et des bibliothèques municipales jusqu'à une date très récente. Du point de vue des ouvrages anciens en langue étrangère, on ne peut pas dire que la bibliothèque universitaire offre des ressources particulièrement abondantes, mais ce serait néanmoins une erreur de les négliger.

Quant aux ouvrages en latin, en proportion, ils sont bien sûr davantage présents aux XVIe et XVIIe siècles où ils représentent 67 % des titres, soit beaucoup plus qu'au XVIIIe siècle, mais il faut signaler tout de même que la moitié des ouvrages en latin conservés ont été publiés au XIXe siècle, cette langue ayant conservé très longtemps son statut de langue scientifique.

3) Répartition par domaines

Du fait de la séparation strictement faite entre les différents fonds de la bibliothèque universitaire de Lyon au cours du XXe siècle, il résulte que le fonds de la Doua est uniquement scientifique, même si la répartition entre sciences et santé ne s'est pas faite sans difficulté ¹². On n'y trouve aucun ouvrage de littérature, et seulement quelques ouvrages d'histoire ou de philosophie des sciences. Mais, dans le domaine scientifique, c'est un fonds encyclopédique et généraliste, au sens où il n'y a pas réellement de points forts, de spécialisations, de sujets pointus sur lesquels on pourrait dire que l'on est certain de trouver toutes les références. Cela signifie également qu'il y a peu de lacunes et que toutes les disciplines sont représentées, à toutes les époques, et que l'équilibre entre ces disciplines est assez constant.

D'après les relevés effectués par la bibliothécaire, les ouvrages de sciences naturelles représentent environ le tiers du fonds, avec 20 % des titres pour la biologie et la zoologie et 11 % pour la botanique et l'agriculture, ceux de physique 16 %, ceux de mathématiques 10 %, ceux astronomie et météorologie 5 %. La chimie, avec 1157 titres, représente un peu moins de 14 % du fonds.

Si l'on prend les ouvrages antérieurs à 1700, les sciences naturelles en général, la botanique, la zoologie et l'agronomie représentent environ 45 % du fonds, elles sont donc légèrement surreprésentées, comme les ouvrages de mathématiques (18,5 %), ceux d'astronomie et d'astrologie (10 %) et ceux de chimie et d'alchimie (15 %). Par contre les ouvrages de physique représentent seulement 11 % du fonds. En tenant compte du fait que ces chiffres portent sur moins d'une centaine de titres, pour lesquels il n'est pas toujours facile de déterminer une discipline, ces écarts ne paraissent pas réellement significatifs d'une évolution du fonds, mais plutôt d'une évolution générale de la production scientifique.

Si on essaie d'étudier plus finement, notamment à partir du fichier matières, le nombre de titres par disciplines, et la répartition par siècle, on ne peut pas vraiment déterminer de matières dominantes selon les époques. Les mathématiques, l'arithmétique, l'algèbre, ainsi que l'astronomie intéressaient beaucoup les auteurs de l'époque moderne, comme ceux de l'Antiquité, d'où des pourcentages un peu plus élevés. Il ne faut pas

¹². Il faut dire que la frontière n'est pas nette, même au XIXe siècle, entre certaines disciplines, comme la biologie et la médecine, la chimie et la médecine, la pharmacie et la botanique. On peut citer l'exemple d'un ouvrage traitant de la peste, publié en l'an IX, conservé par la section sciences, ou des oeuvres de certains auteurs, comme Claude Bernard ou Louis Pasteur, que se partagent les deux bibliothèques.

s'étonner non plus qu'il n'y ait aucun titre antérieur au XIXe siècle dans des domaines comme la chimie organique ou industrielle, c'est aussi une question de vocabulaire. Les recherches sur l'électricité commencent activement dès le XVIIIe, avec une répartition entre les siècles qui diffère fort peu de celle observée pour l'ensemble du fonds, mais s'agit-il toujours de la même discipline ?

4) Répartition par types d'ouvrages

Là encore, il s'agit d'essayer de mieux cerner les caractéristiques du fonds. Pour les ouvrages du XIXe siècle, on peut estimer à 60 % environ la proportion des ouvrages généraux, ou destinés à l'enseignement, secondaire ou supérieur, avec 15 % de "cours", dont certains ont été réellement professés par des enseignants d'université ou de grands établissements, notamment de Lyon ¹³. La proportion des ouvrages de recherche est donc de 40 % environ ¹⁴. Le pourcentage de thèses est très élevé, puisqu'il est d'environ 10 %. Il est vrai qu'au XIXe siècle les échanges de thèses de faculté à faculté constituent l'un des éléments les plus importants de l'accroissement des fonds.

La distinction entre les traités théoriques, plus ou moins spécialisés, et les traités pratiques, de sciences appliquées, de techniques, est encore plus difficile à faire. Il s'agit tout de même d'un fonds destiné à un enseignement académique, et les ouvrages de la première catégorie sont les plus nombreux, mais il y a un certain nombre de traités d'agronomie, d'ouvrages visant à appliquer à l'industrie ou à l'artisanat, soit les découvertes de la science, soit, pour les ouvrages les plus anciens, des recettes ou des procédés plus ou moins fantaisistes.

En dehors de tous ces éléments de typologie, que l'on peut établir relativement aisément, l'évaluation qualitative est complexe et plus délicate, elle exige une bonne connaissance du fonds. On peut difficilement parler pour ces ouvrages de valeur bibliophilique, tant pour les reliures anciennes, assez ordinaires, que pour la rareté des

¹³. Mesnard, Guy, Cours de chaleur, thermodynamique, s. d., faculté de sciences de Lyon ; Rigollot, Cours de physique industrielle : électricité, 1902, faculté de sciences de Lyon ; Chaleur et éclairage, 1900-1901, [cours lithographié], Lyon ; Houlléviguc, Leçons d'électricité appliquée, 1898-1899, Lyon.

¹⁴. Il est nécessaire de donner quelques explications sur la méthode employée avec l'échantillon A : dans la première catégorie ont été classés les traités élémentaires, traités pratiques, éléments..., précis..., cours, leçons, manuels, ouvrages traitant par exemple "De la physiologie générale", etc. ; dans la deuxième catégorie, les expériences..., recherches..., essais..., rapports..., etc.

éditions, d'autant plus que, pour les ouvrages scientifiques, les premières éditions ne sont pas forcément les plus recherchées, en raison des additions très fréquentes, et de l'importance de la qualité des illustrations, qui varie d'une édition à l'autre.

Les reliures sont en général courantes, il y a par exemple peu de reliure de maroquin, il s'agit le plus souvent de basane et de veau brun, décorées uniquement sur le dos. Les reliures marbrées du XVIII^e siècle sont assez nombreuses, et malheureusement ces volumes n'ont pas été placés en réserve, et leurs reliures ne sont pas entretenues. Peu de reliures anciennes sont dans un état excellent. Les peaux sur les plats sont usées et parfois déchirées, les coiffes arrachées.

Le fonds d'ouvrages antérieurs à 1700 contient la plupart des grands ouvrages de référence en chimie (Oswald Croll, Gérard Dorn, Libavius), et en botanique et zoologie, et notamment les oeuvres des principaux auteurs de classification en sciences naturelles, comme Rondelet, Gesner, ou Ulysse Aldrovandi, botaniste bolonais (13 volumes) et la première édition illustrée du célèbre *De historia stirpium* de Leonart Fuchs (1542).

La bibliothèque possède également quelques éditions et commentaires des grands auteurs de l'Antiquité, surtout Aristote et Euclide. Ce sont souvent des ouvrages prestigieux et magnifiques, mais pour la plupart ils ne sont pas rares. Parmi les ouvrages que ne possède pas la Bibliothèque nationale, on peut citer l'édition de 1687 de l'herbier de Jacobus Theodorus et les *Institutiones physicae* d'Albert Kyper, qui ne sont peut-être pas les ouvrages les plus intéressants. En général, il s'agit, pour ces ouvrages anciens, d'oeuvres fondamentales, plus ou moins connues ou précieuses, mais qui ont marqué une étape dans la pensée scientifique.

Pour le XVIII^e siècle, on peut signaler les volumes de texte et de planches du cabinet d'Albert Seba, quelques livres de voyages, de nombreux ouvrages illustrés sur les arts et les techniques, notamment la collection presque complète de la *Description des arts et métiers*, publiée de 1761 à 1789 par l'Académie des sciences, dans le dessein de vulgariser le plus possible les méthodes techniques (sur une collection de 74 titres, il n'en manque que 7 à la bibliothèque).

Parmi les ouvrages du XIX^e siècle, les plus beaux et les plus riches sont sans doute les livres de botanique et notamment les comptes-rendus de voyages d'exploration et d'observation de la flore d'Australie, du Brésil, d'Algérie, ou du Japon.

Dans l'étude d'un fonds de cette nature, il est plus important de privilégier la recherche de la cohérence, de la continuité du fonds, de son degré de complétude en



Portrait d'Ulysse Aldrovandi, botaniste bolonais (1522-1605)

décelant d'éventuelles lacunes, que de signaler les pièces les plus prestigieuses. Il ne faut pas oublier que des documents courants peuvent être valorisés par leur présence dans un fonds spécialisé. Selon la Charte des bibliothèques adoptée par le Conseil supérieur des bibliothèques le 7 novembre 1991, "par document rare, on entend tout document qui ne se trouve dans aucune autre bibliothèque proche ou apparentée, ou pour une bibliothèque spécialisée tout document qui entre dans sa spécialité" ¹⁵.

On peut essayer de rechercher le degré d'exhaustivité de la production conservée par rapport à la production éditoriale. Si l'on prend par exemple la liste des principaux auteurs scientifiques cités par Russo dans sa bibliographie ¹⁶, on passe de 26 % des auteurs représentés dans le fonds de la bibliothèque universitaire pour les XVIe, XVIIe, XVIIIe siècles à 70 % pour le XIXe siècle et le début du XXe siècle. Ces chiffres ne sont pas en eux-mêmes fiables et réellement significatifs, mais ils illustrent bien le fait que si l'on est très loin de l'exhaustivité pour les ouvrages anciens, on s'en rapproche véritablement au XIXe siècle. Et il ne s'agit que des ouvrages les plus importants, si l'on prend en compte les travaux d'intérêt secondaire, le fonds du XIXe siècle est d'une richesse inestimable.

Il est impossible en revanche d'évaluer la politique d'acquisition. Par exemple, la présence de nombreux doubles n'est pas à attribuer à l'achat de plusieurs exemplaires, mais plutôt à l'entrée dans le fonds d'ouvrages provenant de donations différentes. L'Université a certes recueilli les ouvrages des facultés, mais surtout des fonds qui correspondaient sans doute plus ou moins bien à ses besoins, et qui étaient beaucoup moins riches en ouvrages scientifiques qu'en ouvrages de théologie ou de littérature classique.

B) Les possibilités d'exploitation scientifique

L'évaluation qualitative du fonds doit être effectuée en fonction de deux critères : les besoins des chercheurs et l'offre documentaire lyonnaise.

¹⁵. France, Conseil supérieur des bibliothèques, rapport du président [André Miquel] pour l'année 1991, p. 26.

¹⁶. RUSSO, F. *Eléments de bibliographie de l'histoire des sciences et des techniques*. 2e éd. Paris, Hermann, 1969, XVI-215 p.

Du point de vue du chercheur scientifique contemporain, l'intérêt de ce fonds est quasiment nul, en raison de l'obsolescence rapide des fonds scientifiques : si en histoire on peut utiliser avec profit les travaux de qualité de la fin du siècle dernier, c'est inimaginable en biologie ou en chimie pour les ouvrages de plus de vingt ou dix ans. Les instituts et laboratoires, qui possèdent d'importantes ressources documentaires et dont la mission est de mettre à disposition de leur public particulier une documentation proche, spécialisée, récente, ont rarement le souci de la conservation.

Par conséquent, si l'on veut prendre en compte les nécessités de l'exploitation du fonds, l'évaluation doit se faire en fonction d'autres critères, selon les besoins des usagers principaux, à privilégier, que sont les historiens des sciences, ou ceux qui se livrent à des recherches rétrospectives.

A Lyon I, en sciences, il n'existe pas véritablement de structures de recherches dédiées uniquement à l'histoire des sciences. Un historien des mathématiques appliquées travaille à la Doua pour le compte du CNRS et quelques thèses sont menées dans ce domaine. Dans les cours d'ouvertures du DEUG, il existe un enseignement de sensibilisation à l'histoire des sciences, en physique, physiologie, astronomie et également un enseignement en histoire des mathématiques en DESS d'ingénierie mathématique. Les recherches et les enseignements portent surtout sur l'épistémologie et la didactique, davantage que sur l'histoire des sciences.

En santé, l'histoire de la médecine est peut-être davantage intégrée dans le cursus régulier, encore que de façon bien limitée. Il faut tout de même souligner le rôle pédagogique que jouent le Musée d'histoire de la médecine et de la pharmacie et le Musée Testut-Latarjet de médecine et d'anatomie.

A Lyon III, quelques chercheurs ou enseignants en philosophie sont spécialisés dans l'épistémologie. Une chaire interuniversitaire rattachée à Lyon II d'histoire des sciences et des techniques a été créée récemment.

Ces enseignements, dont la place est déjà bien insuffisante, sont menacés par l'hostilité de certains universitaires. D'après Denis Pallier, "les fonds anciens n'ont malheureusement que peu d'avocats parmi les enseignants et les chercheurs" ¹⁷. Les chercheurs de la région lyonnaise s'intéressant à l'épistémologie, à l'histoire des sciences et des techniques ont déjà organisé plusieurs réunions informelles pour tenter de s'organiser pour défendre et développer leurs enseignements. Ils ont défini comme l'une de leurs priorités la sauvegarde et la valorisation du patrimoine, et notamment des fonds

¹⁷. Pallier, Denis, *Les fonds anciens des bibliothèques des enseignements supérieurs...*, p. 24.

d'archives, de livres et d'instruments menacés de destruction. Il serait particulièrement intéressant pour la bibliothèque universitaire, si cette action débouchait sur la création d'une association, de tenir compte de ses réflexions et même d'y participer.

Il faut essayer d'identifier et d'analyser les besoins de ces chercheurs. Les professionnels, et notamment ceux de l'Université, souhaitent souvent bénéficier de conditions particulières de consultation, pour une période et un sujet d'étude définis.

Pour des recherches sur des textes ardu, denses et complexes, pour un travail pointu, et notamment pour une édition ou pour refaire des expériences, les chercheurs ont besoin de disposer de reproductions. Les étudiants recherchent souvent des illustrations pour leur thèse, surtout dans des domaines comme la botanique ou la paléontologie, où les ouvrages anciens ont gardé toute leur valeur de référence. Pour dépouiller une revue sur une longue période, s'il n'y a pas d'index, le chercheur aimerait disposer de plusieurs volumes en même temps ou mieux pouvoir aller lui-même dans les rayons faire ses recherches.

Toutes ces exigences peuvent paraître pour certaines un peu abusives, mais y répondre fait partie intégrante de la mission de documentation de la bibliothèque.

Il faut savoir également que les chercheurs en histoire des sciences, ont beaucoup d'autres ressources, principalement la bibliothèque municipale de Lyon, très riche, et notamment en ouvrages scientifiques anciens¹⁸, les archives départementales, et les autres bibliothèques universitaires de Lyon.

Le recours aux ressources documentaires parisiennes, aux bibliothèques de l'Institut, du Museum d'histoire naturelle, paraît souvent obligatoire et il est important d'essayer de limiter cette obligation autant que faire se peut en sauvegardant les collections sur place ou en favorisant la possibilité d'obtenir communication ou reproduction par le PEB.

Finalement, si l'on veut déterminer la valeur et l'utilité du fonds, le rôle qu'il doit jouer et la place qu'il occupe comme ressource patrimoniale, l'élément essentiel à prendre en compte est la période considérée.

Les ouvrages publiés antérieurement à 1700 sont des ouvrages fondamentaux, même si leur nombre pourrait paraître insignifiant et si le fonds est très incomplet. Le

¹⁸. J'en veux pour preuve qu'elle est la seule bibliothèque municipale en France citée parmi les centres de documentation en histoire des sciences, en raison de l'importance de son fonds, par Russo, *Éléments de bibliographie de l'histoire des sciences et des techniques*, 1969, p. 6.

pourcentage d'ouvrages et d'éditions non possédés par la bibliothèque municipale de Lyon est de 50 % environ, ce qui justifie des mesures de protection pour sauvegarder et permettre la communication sur place, à Lyon, de ces ouvrages.

En ce qui concerne les ouvrages du XVIII^e siècle, la bibliothèque possède les bons classiques, qui proviennent du collège des Oratoriens de Tournon et des collections du Grand séminaire, et quelques collections de périodiques intéressantes, mais pour la recherche ils constituent seulement un fonds de complément, notamment par rapport à la bibliothèque municipale.

En revanche, le fonds du XIX^e siècle est beaucoup plus riche, et possède la plupart des oeuvres de référence, et de très nombreux ouvrages moins connus, moins diffusés, et peut-être d'autant plus précieux. Pour une recherche sur l'histoire des sciences à cette époque, le fonds de la bibliothèque municipale de Lyon devient fonds complémentaire et celui de la bibliothèque universitaire fonds principal.

La valeur des ouvrages de la première moitié du XX^e siècle est plus difficile à juger. Mais il est important que soient sauvegardés des ouvrages qu'on ne peut sans doute pour une bonne part trouver ailleurs à Lyon, bien qu'il ne soit pas facile de savoir ce que conservent les différents instituts et laboratoires, si ce n'est pour les périodiques, recensés sur le CCN, ou ce qu'ils ne conservent pas !

C) La politique de mise en valeur menée par la bibliothèque

La politique menée par la bibliothèque universitaire, pour mettre en valeur son patrimoine, en dehors du catalogage et en l'absence de politique d'acquisition, se résume essentiellement à l'organisation d'expositions, réalisées à partir des collections, selon un rythme plus ou moins régulier.

De nombreuses expositions ont été organisées par la bibliothèque universitaire dans les vingt dernières années, du moins jusqu'en 1989 ¹⁹. Il semble que le succès n'ait pas toujours été à la hauteur des efforts entrepris, et il peut être nécessaire de réfléchir sur les modalités de ces manifestations.

On peut lister un ensemble de problèmes, qui sont tous fortement liés les uns aux autres, et tout d'abord, un problème de lieu. La bibliothèque est très mal connue, pour ainsi dire totalement inconnue en dehors du monde universitaire. Le bâtiment, construit au début des années 60, ne possède pas une architecture particulièrement attrayante et il

¹⁹. Une liste des expositions est présentée en annexe (thèmes, dates, publications et brochures publiées à l'occasion).

n'est pas facile à repérer, en raison notamment de l'absence de signalétique à l'intérieur du campus. De plus, celui-ci est lui-même très excentré par rapport à Lyon et à Villeurbanne, et n'est pas accessible par le métro. Cette situation géographique est certainement un élément déterminant.

En mai 1994, la bibliothèque a proposé une exposition sur un mathématicien du XVIII^e siècle, dans le cadre de la Science en fête et dans les locaux du Double mixte, qui accueille souvent des expositions, et bénéficie d'une bonne visibilité. L'occasion et le lieu permettaient de toucher un plus large public. Cependant, il est dommage que cette exposition n'ait pas été reprise ensuite et réinstallée à la bibliothèque universitaire, et n'ait pu être montrée que pendant quelques jours.

La section santé a également proposé une exposition au même moment. L'annonce de ces deux manifestations, certes modestes, auraient certainement pu figurer en meilleure place sur les brochures de présentation et de promotion de la Science en fête, d'où elle était le plus souvent absente. Cela paraît une condition essentielle du succès et de l'utilité de ces expositions qui, dans les conditions actuelles, demandent un effort très lourd au personnel.

On peut regretter que les bibliothèques universitaires soient généralement moins impliquées dans le mois du patrimoine écrit que les bibliothèques municipales. Il est vrai que cette période, marquée par la rentrée des étudiants, est assez chargée. En l'absence de moyens supplémentaires, notamment en personnel, toutes ces actions semblent extrêmement difficiles à concevoir et à mener.

Les bibliothèques municipales bénéficient en général davantage de l'attention des médias et des élus. En contact direct avec le grand public, elles sont mieux insérées dans le tissu culturel local. Les habitants peuvent développer un certain sentiment de propriété, une certaine fierté devant les richesses qui leur sont exposées, ce dont la presse se fait souvent complaisamment l'écho. Cette reconnaissance locale ne joue pas encore vraiment dans les bibliothèques universitaires, surtout dans les très grandes villes.

Perçue de l'extérieur comme un élément indifférencié de l'Université, la bibliothèque universitaire souffre d'un manque de visibilité. Sa mission patrimoniale est rarement mise en avant.

La reconnaissance du travail de recherche préalable des bibliothécaires en pâtit, la provenance des ouvrages n'est pas forcément aussi clairement perçue qu'elle devrait l'être. Par conséquent, l'existence d'un fonds exploitable et cohérent n'apparaît pas et l'objectif de mise en valeur du fonds ancien n'est pas forcément atteint.



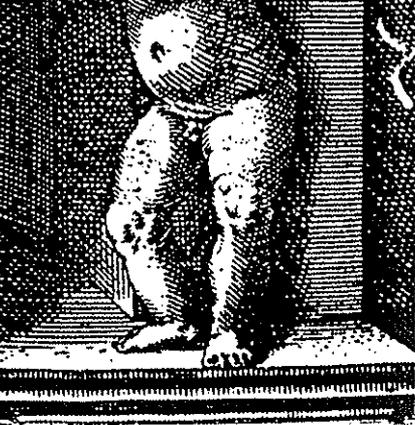
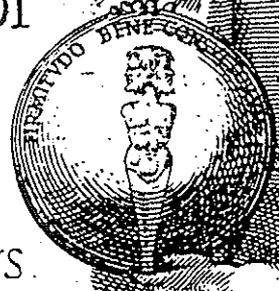
VLYSSIS ALDROVANDI
 PATRICII BONONIENSIS
 MONSTRORVM HISTORIA.
 CVM PARALIPOMENIS HISTORIÆ
 OMNIVM ANIMALIVM.
 BARTHOLOMÆVS AMBROSINVS

*in studio Bonon. Archigymnasio Simpl. Med.
 Professor Ordinarius, Musæi Illustriss. Senatus
 Bonon., et Horti publici Prefectus Labore, et
 Studio uolumen. composuit.*

*MARCVS ANTONIVS BERNIA
 in lucem edidit. Proprijs sumptibus.*

AD SERENISS. ET INVICTVM
 FERDINANDVM II
 MAGNVM HETRVRIÆ DVCEM.

cum Indice copiosissimo



Un point positif important à souligner est la capacité du personnel à réaliser une animation autour de livres scientifiques et l'expérience et l'intérêt pour les sujets traités. Dans les expositions précédentes, les thèmes étaient bien choisis et attrayants et le travail d'exploitation sérieux et approfondi. Cela paraît suffisamment exceptionnel pour être signalé dans le contexte actuel de la faiblesse du recrutement de professionnels des bibliothèques ayant une formation initiale scientifique. En fait, l'organisation d'une exposition est la seule occasion pour le personnel de travailler sur le fonds.

Il faut une forte volonté de la direction pour dégager du temps et des moyens. L'exposition de 1989 a nécessité un gros investissement de la part du personnel et donné lieu à des publications importantes, comme par exemple une étude sur Berthollet, accompagnée d'une bibliographie de ses travaux, réalisée par la bibliothécaire.

A cette exception près, il n'y a pas eu réellement de politique systématique de publication. Lyon I possède un atelier d'imprimerie à la Doua, mais le laboratoire de photographie qui est installé dans le même bâtiment n'a jamais été mis à contribution pour des travaux portant sur les fonds. Les illustrations des brochures de présentation des expositions étaient réalisées à partir de photocopies.

Le dernier problème est celui de la définition des objectifs : quel est le public attendu et quel est le but à atteindre ? De la réponse à ces questions découle toute l'organisation des manifestations.

Si on choisit un objectif pédagogique, et que l'on vise surtout à développer la culture générale, et plus précisément historique, des étudiants et universitaires qui sont plutôt hermétiques à cet aspect, il faut s'en tenir à un contenu scientifique fort et situer les expositions dans les locaux. Dans ce cas, la visibilité serait presque uniquement universitaire. Il faudrait obtenir la collaboration d'enseignants pour le choix du thème et l'élaboration de l'exposition, et que Lyon I accepte de la soutenir et de la promouvoir activement dans le cadre du développement de l'animation culturelle du campus. Il reste à savoir si le public universitaire est susceptible de s'y intéresser.

Si on privilégie une action en direction du grand public, les problèmes soulevés plus haut jouent beaucoup : le lieu, la visibilité, la nécessité de créer un événement. De plus, on peut se demander si la vulgarisation scientifique n'est pas plutôt le rôle des bibliothèques municipales. Dans ce cas, la coopération avec un établissement ayant l'habitude de ce genre de manifestation pourrait être utile : bibliothèques municipales,

musées. Il faudrait également tirer profit de circonstances médiatisées, comme le mois du patrimoine écrit et graphique, ou une commémoration importante.

On peut aussi décider d'essayer un coup d'éclat médiatique, haut en couleurs et en images, avec les plus belles pièces exposées, les plus anciennes, les plus belles illustrations, "les richesses de la bibliothèque universitaire", avec l'édition de cartes postales et de catalogues. Ce serait peut-être utile pour l'image de la bibliothèque universitaire, mais le résultat serait bien incertain.

En fait, une bonne politique d'animation du fonds devrait prendre en compte toutes ces exigences, parfois contradictoires. Même si la première solution paraît s'inscrire davantage dans les missions de la bibliothèque, il faut défendre l'idée de l'accès de tous les publics aux richesses patrimoniales des bibliothèques et développer autant que faire se peut les axes de coopération avec les organismes ayant les mêmes responsabilités.

Il est intéressant d'essayer de tirer des enseignements des actions réalisées dans des situations semblables, des expériences menées dans d'autres bibliothèques universitaires, en tenant compte cependant des conditions locales et de l'opportunité par rapport aux objectifs et à l'investissement exigé.

La bibliothèque universitaire de Montpellier mène une politique de réalisation de vidéocassettes. Les films ont été coproduits par le CRDP et le CDDP. Cela permet de garder le souvenir d'un événement ponctuel, comme une exposition, et même de développer une véritable animation, en accueillant régulièrement les groupes. Cependant, le cas de cette bibliothèque universitaire est un peu particulier puisque c'est aussi un musée. A l'occasion des expositions de 1989, la bibliothèque de Lyon I avait réalisé un film de 12 minutes sur les grandes inventions de la période révolutionnaire, à partir des ouvrages du fonds.

Ce genre d'action représente un investissement intéressant, encore faut-il que l'exploitation et la diffusion soient soigneusement programmées, notamment en ce qui concerne les locaux, l'accueil des groupes, et cela sur une plus longue période que celle d'une exposition, pour pouvoir en tirer un bénéfice conséquent, en matière de valorisation et de sauvegarde des fonds.

Un élément qui semble fondamental dans la réussite d'une exposition est l'association de différents supports, des livres et des objets. Comme le montre l'exemple du Musée d'histoire de la médecine, conçu dans une optique pédagogique.

Au Musée des tissus de Lyon, en revanche, les livres ne sont pas du tout utilisés pour les expositions. La bibliothèque, qui possède pourtant quelques ouvrages anciens magnifiques, et un fonds spécialisé très intéressant et très riche, n'organise pas d'exposition. Néanmoins, une coopération ponctuelle avec la bibliothèque universitaire serait toujours possible.

Le modèle de la bibliothèque de la Société industrielle de Mulhouse est peut-être plus intéressant. Constituée au XIXe siècle, c'est une mine pour l'histoire de l'industrie, des techniques et des sciences, comme pour l'histoire sociale. Récemment rattachée à l'Université, la bibliothèque a emménagé dans de nouveaux locaux, elle est maintenant mieux connue et davantage fréquentée. La personne qui est en charge de ce fonds organise régulièrement des expositions, en collaboration notamment avec la bibliothèque municipale, dans le cadre des manifestations du mois du patrimoine écrit et graphique (sur l'histoire des techniques, Jules Verne, les expositions universelles, la vulgarisation scientifique), mais aussi avec l'Ecole de chimie, le Musée des papiers peints, pour le prêt d'objets.

La bibliothèque de la Doua a déjà utilisé ce genre de coopération, notamment avec le Musée Guimet d'histoire naturelle de Lyon. En dehors du simple apport scénographique, cela devrait permettre des échanges et des rapprochements qu'il faudrait cultiver sur la longue durée.

Si la politique de communication vise par tous les moyens à faire connaître le fonds ancien, il ne faut pas perdre de vue le résultat que l'on souhaite obtenir. L'objectif de la mise en valeur est double : d'une part améliorer l'image de la bibliothèque et d'autre part favoriser l'exploitation du fonds, c'est-à-dire augmenter le nombre des communications et également la qualité des prestations proposées. Or, la bibliothèque universitaire en a-t-elle les moyens et la volonté ?

TROISIEME PARTIE

Troisième partie : propositions pour une mise en valeur

Il convient d'abord de définir ce que l'on entend par mise en valeur ? Il s'agit de faire connaître le fonds, d'en permettre la consultation et l'exploitation, et cela exige une réelle volonté, un véritable projet et une certaine constance. Aujourd'hui, les collections sont stockées et répertoriées, mais pas véritablement entretenues et mises en valeur.

Encore une fois, il faut souligner le caractère extrêmement récent de la prise en compte de la mission patrimoniale des bibliothèques universitaires, après une longue période d'abandon et la quasi-absence de politique nationale dans ce domaine jusqu'en 1988. Aujourd'hui encore, même si des crédits réguliers sont affectés à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine, l'initiative des actions à mener est entièrement laissée aux Universités. Le principal projet de la Direction de l'information scientifique et technique et des bibliothèques concerne les manuscrits médiévaux et leur microfilmage, en relation avec l'IRHT, et il est vrai que c'est certainement une priorité.

Dans les autres domaines, elle apporte un soutien financier et des conseils techniques. Elle accorde des subventions, selon l'intérêt des projets, pour la restauration, essentiellement la reliure d'ouvrages anciens, pour l'acquisition de matériels de conservation (meubles, thermohygromètres, humidificateurs), pour l'organisation d'expositions (aide à l'édition de brochures), pour la formation.

Il serait plus souhaitable que le fonds ancien soit intégré au cadre naturel du financement du SCD, c'est-à-dire la contractualisation, dans une ligne patrimoine distincte, ce qui garantirait les engagements réciproques des deux partenaires, Etat et Université, et la continuité des actions engagées.

La première mission de la bibliothèque, en ce qui concerne le fonds ancien, est de préserver et d'identifier, pour assurer aujourd'hui et dans l'avenir la communication des documents dans des conditions satisfaisantes, surtout si l'on vise à développer l'exploitation, donc les demandes de consultation.

A) Conservation, entretien et restauration du fonds

1) Les locaux

Il serait nécessaire d'effectuer des vérifications du taux d'humidité et de l'état des murs, notamment ceux du fond du magasin. Si les résultats ne sont pas trop mauvais, un

ou deux déshumidificateurs permettraient de faire baisser le taux d'humidité relative de 70 à 60 %. Le coût serait important, mais non démesuré. Dans l'immédiat, il est important que soient contrôlés régulièrement les conditions de conservation et l'état des collections, l'étanchéité des conduites d'eau et le bon fonctionnement des installations électriques, pour prévenir les risques d'écoulement d'eau ou d'infestation.

Si des conditions plus satisfaisantes ne pouvaient être assurées dans ce local et dans celui qui conserve les ouvrages de la réserve, pour lequel on ne dispose d'aucun renseignement, un déménagement pourrait représenter une solution. Il est vrai que des locaux de la bibliothèque de la Doua, libérés par Lyon III et laissés vides depuis à peu près un an, vont être récupérés par Lyon I et utilisés. Cependant, même si l'on pourrait envisager d'en faire bénéficier le fonds ancien, on peut douter que les conditions de conservation y soit meilleures. Certes, l'air serait certainement moins humide, et même peut-être trop sec, mais surtout la température, dans le cas de salles situées en surface, serait bien trop excessive en été.

Cela est d'autant plus regrettable que si l'on pouvait bénéficier d'un local adapté à la conservation, bénéficiant d'une plus grande sécurité, notamment que l'on puisse fermer à clef, il serait peut-être envisageable de réunir au fonds général les ouvrages de la réserve, à certaines conditions, en garantissant des conditions de communication plus sévères, et donc peut-être en le séparant du fonds du XXe siècle, dont la conservation à long terme pourrait être envisagée que dans le cadre d'une politique nationale concertée.

L'un des axes essentiels de la conservation à privilégier dans l'immédiat est la protection des ouvrages du XVIIIe siècle.

En section santé, où pourtant les ouvrages anciens antérieurs à 1800 sont bien plus nombreux, ils ont pu être regroupés dans les armoires fermées à clef. Un mobilier spécialement adapté au rangement des grands in-folios a été conçu. Cette mesure a permis de protéger les reliures mais aussi de prémunir contre le vol les recueils de planches. En sciences, il s'agirait, pour les volumes des XVIIIe et XIXe siècles, d'une centaine de volumes dont la longueur est comprise entre 50 et 75 cm et la largeur entre 30 et 60 cm, et autant dont la longueur se situe entre 35 et 50 cm. Cela signifierait le passage automatique en réserve de tous ces ouvrages, qui méritent sans aucun doute d'être protégés et conservés. Pour dissuader le vol des planches ou dépliant gravés, l'on pourrait aussi envisager d'estampiller ces illustrations, mais avec des tampons en cuivre suffisamment fins et discrets pour ne rien cacher.

En ce qui concerne les reliures, pour les ouvrages du XVIIIe siècle, si le veau n'est pas assez rare pour être signalé, les reliures marbrées ou en très bon état valent par exemple la peine d'être mise en réserve, et cela concerne environ 600 volumes. De la même façon, le décor de l'entrefer, presque systématique aux XVIIe et XVIIIe siècles, et les filets utilisés seuls sur les plats, ne sont pas à retenir. Mais il serait bon par exemple qu'un livre broché, avec une couverture de papier du XVIIIe siècle, soit mis en réserve (cote 52326).

2) L'entretien

L'entretien régulier d'un fonds est le meilleur moyen de le préserver et d'éviter de coûteuses restaurations. De plus, c'est indispensable pour la communication des ouvrages aux lecteurs dans des conditions correctes. Depuis longtemps, la Direction du livre et de la lecture mène une action dans ce domaine en faveur des bibliothèques municipales. Dans les bibliothèques universitaires, aucune action systématique n'a été entreprise et, bien trop souvent, rien n'est fait. C'est du moins le cas à Lyon.

A la Doua, il serait réellement nécessaire de dépoussiérer et d'entretenir les volumes : enlever la poussière sur les tranches, nettoyer des reliures et les passer à la cire, surtout celles du XVIIIe siècle. Le travail pourrait être fait par un magasinier ou un vacataire de l'établissement, formé spécialement pour cette tâche, et motivé. Ce serait une opération de longue haleine, qui exigerait une grande régularité pour aboutir. Avec une personne à mi-temps, et si le travail est effectué soigneusement, il faudrait plus d'un an pour arriver à la fin. Cependant, ce pourrait être l'occasion de repérer les ouvrages qui nécessitent une restauration, et d'organiser un récollement.

Une autre solution consiste à faire appel à un prestataire de service extérieur, par exemple le Centre interrégional de conservation du livre d'Arles. La solution avait été envisagée en lettres-droit, mais avait été abandonnée en raison de l'importance de son coût pour un fonds de cette taille. A la Doua, pour 700 ml environ, la dépense serait plus raisonnable. Néanmoins, l'implication du personnel dans cette tâche serait plus enrichissante pour l'établissement.

Dans l'immédiat, si ces solutions paraissent trop lourdes, financièrement et en personnel, un passage rapide à l'aspirateur dans les travées et une action prioritaire en faveur de la réserve seraient déjà très utiles.

Il faudrait songer au réétiquetage des ouvrages de la réserve. Pour protéger l'intégrité des reliures, on pourrait d'ailleurs remplacer avantageusement les étiquettes par des signets en papier ou carton souple neutre avec la cote indiquée au crayon, et il serait peut-être judicieux de distinguer les ouvrages de la réserve par une cote spécifique, le numéro d'inventaire précédé de "R" ou de "Rés.", ce qui éviterait que les ouvrages ne soient perdus ou mal rangés.

3) La restauration

Deux orientations sont possibles, pour la restauration, comme d'ailleurs pour la mise en valeur. On peut choisir de privilégier les pièces anciennes, précieuses mais peut-être plus courantes, mieux repérées et étudiées, protégées ailleurs, moins fragiles. Pour la remise en état d'une reliure, on peut agir en fonction de critères utilitaires et non esthétiques. Il s'agit de protéger le texte et permettre sa consultation dans des conditions correctes, car l'absence de reliures solides et en état rend délicates la conservation et la manipulation de nombreux ouvrages, surtout anciens.

La politique nationale donne essentiellement la priorité à la restauration de reliure d'ouvrages anciens, mais il faut rappeler que, pour la restauration, l'ancienneté d'un ouvrage n'est qu'un critère arbitraire. On peut aussi préférer réserver les efforts financiers à la désacidification, ce qui correspondrait à une politique de valorisation du fonds des XIXe et XXe siècles, qui constitue l'élément le plus cohérent et le plus riche, et sans doute aussi le plus fragile. Cela nécessiterait un important travail de diagnostic pour établir la liste des ouvrages atteints, et celle de ceux qu'il convient de traiter, mais le traitement en lui-même est assez connu et assez courant. En fait, il serait nécessaire de mener de front les deux politiques.

On peut aussi penser à la mission de Lyon I comme Cadist pour la chimie et se demander si cela lui confère des responsabilités patrimoniales dans ce domaine, au moins de conserver en bon état ses collections et de les communiquer, d'en permettre l'accès notamment en diffusant son catalogue.

A partir du travail plus approfondi qui a été effectué sur les ouvrages antérieurs à 1700 (une centaine d'unités bibliographiques), il a été possible de définir une liste des ouvrages à restaurer, en fonction de trois critères : l'état matériel de l'ouvrage, et notamment celui de la reliure, s'il compromet la bonne conservation du texte et risque de se dégrader ; la rareté, le critère essentiel et pertinent étant la présence dans les fonds de

la bibliothèque municipale de Lyon ; et enfin la valeur marchande ou l'intérêt scientifique et historique de l'oeuvre.

A cette occasion, nous avons pu constater que le problème d'acidité ne concernait pas seulement le XIXe siècle : le papier de certains ouvrages anciens, souvent imprimés au XVIIIe siècle dans la vallée du Rhin ou en Europe centrale (Francfort, Bâle, Prague, Leipzig, Delft, Leyde), est victime de l'acidité en raison de la composition chimique des encres et il a pris une vilaine couleur brune, ce que l'on appelle des rousseurs, et un aspect duveteux. Ce phénomène est d'autant plus préoccupant que finalement les traitements de désacidification agissent davantage sur les supports que sur les encres, que ces dégradations sont irréversibles et que tous les exemplaires d'une même édition sont certainement touchés. Quoiqu'il en soit, chaque projet de restauration doit être minutieusement préparé, notamment par un dossier bien documenté et un diagnostic précis de l'état des volumes.

En général, dans les bibliothèques universitaires, les crédits consacrés à la restauration restent bien trop limités et insuffisants par rapport aux besoins, en raison notamment du trop faible nombre d'ateliers compétents. Ces dernières années, notamment en 1989-1991, le SCD de Lyon I a pu bénéficier de quelques subventions pour la restauration d'ouvrages anciens. En santé, l'effort a porté uniquement sur les ouvrages du XVIe siècle, une cinquantaine de volumes, ce qui est beaucoup, mais c'est encore loin de correspondre aux nécessités réelles. En sciences, cela a concerné moins d'une vingtaine de volumes, essentiellement du XIXe siècle, pour un coût assez modeste.

Malgré la richesse des collections de la bibliothèque municipale, et l'état des collections anciennes des bibliothèques universitaires lyonnaises, on peut regretter qu'il n'y ait toujours pas d'atelier de restauration dans cette ville, alors que cela aurait pu justifier depuis longtemps sa présence. La plupart des travaux se font à Arles, au Centre interrégional de conservation du livre.

Un investissement, même modeste, en matériel et en personnel, paraît difficilement imaginable pour la seule bibliothèque de la Doua, mais non dans le cadre d'une coopération locale ou régionale. A Toulouse par exemple, la bibliothèque interuniversitaire peut disposer pour les restaurations les plus importantes des services de l'atelier de restauration de la bibliothèque municipale, même si celui-ci est loin de pouvoir satisfaire toutes les demandes. Mais surtout, pour les petites restaurations courantes, c'est-à-dire essentiellement enlever les traces des mauvaises restaurations effectuées par le passé, elle possède son propre atelier.

Par ailleurs, il faudrait déjà développer, dans le domaine de la conservation, une véritable politique de coopération et de concertation, par exemple pour la sauvegarde des collections de périodiques, au niveau local et régional et, dans le domaine scientifique, les relations avec la bibliothèque universitaire de Grenoble.

Les restaurations sont extrêmement coûteuses et ne peuvent jamais toucher qu'un nombre limité de volumes. Il serait beaucoup plus utile que l'essentiel des efforts financiers soient consacrés à assurer à l'ensemble du fonds des locaux sains et propres et un bon entretien, c'est-à-dire à mettre en oeuvre des mesures préventives.

B) Les conditions de communication et l'aide à la recherche

Il s'agit de permettre que le fonds soit mieux connu, d'améliorer les conditions de son exploitation et de se donner les possibilités d'offrir un meilleur service.

1) L'élargissement de l'accès au catalogue

La diffusion du catalogue est le principal élément de la mise en valeur. Elle doit permettre et encourager la recherche. La participation aux catalogues collectifs, Pancatalogue et OCLC, est une chance très importante pour le fonds de la Doua, et doit être considérée comme telle. Pour les mêmes raisons, il serait important que les périodiques du fonds ancien soient localisés comme les autres sur le CCN, même si on ne peut les communiquer par le PEB.

Dans un deuxième temps, on pourrait songer à compléter et améliorer le catalogue informatisé. Lorsque les notices seront chargées, on pourra facilement faire des tris sur le fonds ancien, sur les ouvrages de la réserve, obtenir des produits papier et les diffuser. Dès maintenant, la liste des ouvrages des XVI et XVIIe siècles devrait figurer dans les collections de la salle du fonds ancien de la bibliothèque municipale, qui possède par exemple un catalogue dactylographié du fonds ancien de la bibliothèque universitaire de Poitiers ! Elle pourrait être envoyée à d'autres bibliothèques universitaires, et il ne faut pas craindre pas de voir affluer les demandes. Au contraire, outre qu'ils font vraiment connaître le fonds, ces catalogues peuvent éviter, en fournissant une description suffisamment longue et détaillée, le recours inutile à l'exemplaire. De même, les travaux,

bibliographies et catalogues réalisés pour les expositions peuvent constituer, pour leur domaine spécialisé, autant d'outils de référence.

Il est important que les bibliothèques universitaires ne restent pas à l'écart des entreprises de recensement et de repérage régionales ou nationales, faute d'une visibilité suffisante, comme cela a été trop souvent le cas par le passé. Pour cela, il faut se faire connaître et être capable de répondre aux demandes.

2) Une meilleure information sur le fonds

Il s'agit de lancer une opération de communication en direction du personnel. Il doit être sensibilisé aux problèmes spécifiques de conservation et d'entretien des fonds anciens, informé sur les précautions particulières à prendre, les erreurs à ne pas renouveler. Cela devrait concerner au moins toutes les personnes qui sont amenées à manipuler et à communiquer les ouvrages anciens.

L'image du fonds ancien dans l'esprit de la plupart des membres du personnel est plutôt positive et certains ne demanderaient sans doute qu'à être davantage impliqués dans sa sauvegarde et sa mise en valeur. Cependant il y a certaines réticences vis à vis de la visibilité qui tiennent surtout au manque de moyens matériels et financiers et d'information.

En ce qui concerne la communication en direction du public, il faudrait déjà que le fonds ancien soit mentionné dans la plaquette de présentation de la bibliothèque universitaire, avec une véritable valorisation. A l'occasion de la Science en fête, une petite feuille de présentation du fonds ancien de la section sciences a été éditée (elle figure en annexe). Elle donne les principales informations sur l'historique et la composition du fonds et pourrait être diffusée beaucoup plus largement, notamment à l'accueil, et dans toutes les salles de lecture.

L'édition et la vente à l'accueil de cartes postales ou de cartes de vœux, dont les motifs pourraient être choisis parmi les plus belles ou les plus curieuses représentations du monde animal et végétal, permettraient de manifester simplement la richesse iconographique du fonds. Mais il est raisonnable de renoncer à une trop grande variété, en raison du coût de l'opération, qui ne peut être confiée qu'à des professionnels, pour obtenir un produit de qualité.

Pour les quelques rares étudiants qui ont la chance de recevoir un enseignement en histoire des sciences, une visite commentée du fonds pourrait susciter des vocations ou

du moins permettre d'appréhender les questions sous un jour nouveau, et bien d'autres groupes pourraient être intéressés, même si l'accès direct aux ouvrages doit être réservé aux chercheurs.

Un autre élément d'une politique de communication pourrait être développé : la publication et la diffusion d'un guide des fonds anciens, qui serait une contribution à la mise en valeur, complémentaire des outils plus pointus comme les catalogues. L'objectif est de donner au lecteur une idée précise des points forts de la bibliothèque.

Cette action est déjà en partie réalisée dans le cadre de la publication d'un guide régional des fonds anciens ²⁰. Cet ouvrage ne peut pas être réellement un instrument de travail pour le chercheur qui par exemple n'y trouverait pas la description des catalogues. Destiné à un large public, abondamment illustré, il contient la plupart des renseignements utiles : les conditions d'accès, un bref historique de la bibliothèque et des collections, une description des fonds avec une répartition par siècles, langues, domaines et l'indication des pièces les plus importantes.

3) Les conditions de communication et le service rendu au lecteur

Actuellement, les conditions de communication ne sont pas formalisées, essentiellement en raison du petit nombre de lecteurs et de documents vraiment anciens et précieux consultés, mais si l'on envisage sincèrement d'encourager l'exploitation du fonds, il faut s'organiser de façon à pouvoir répondre à une demande accrue, et notamment rédiger un règlement, des consignes écrites pour imposer une conduite particulière aux lecteurs, un minimum de soin.

Les chercheurs souhaitent savoir comment se comporter, notamment ceux qui ont l'habitude de fréquenter d'autres établissements et qui peuvent facilement faire la comparaison. S'ils ont le souci de la conservation du patrimoine, et ce devrait être le cas de tous les historiens, un certain laxisme peut les heurter au lieu de les réjouir, surtout si les modalités de communication changent d'un jour à l'autre !

Depuis 1990, le prêt et la photocopie sont en principe interdits pour les ouvrages antérieurs à 1950. Cette mesure est peut-être un peu sévère. Elle doit être absolument respectée pour les ouvrages antérieurs à 1850. Au-delà, il faudrait plutôt s'en remettre au jugement d'une personne apte à juger de l'état de l'ouvrage et de sa reliure. Si certains

²⁰. Agence de coopération régionale pour la documentation, *Itinéraires : patrimoine écrit en Rhône-Alpes*, Valence, ACORD, 1992, p. 148-149.

ouvrages sont demandés par le prêt inter, il serait intéressant d'examiner la possibilité de faire réaliser des microfilms.

Au lieu d'autoriser les photocopies, il faudrait plutôt faire appel à la photographie, mais il semble que le service de photographie installé à la Doua n'ait jamais été sollicité pour ce genre de travail. Les lecteurs devraient pouvoir commander des travaux photographiques. Ce serait une source de rayonnement et un moyen de protection en ouvrant la possibilité de créer une photothèque.

4) La constitution d'un fonds de référence en histoire des sciences

Mettre en valeur, c'est aussi permettre aux chercheurs, et notamment à ceux qui s'intéressent à l'histoire des sciences, d'exploiter réellement le fonds, de poursuivre et prolonger leurs recherches au-delà de la consultation des ouvrages. La bibliothèque devrait pouvoir mettre à disposition des répertoires bibliographiques généraux, des ouvrages de référence récents dans le domaine de l'histoire des mathématiques, de la physique, de la chimie, de la biologie, etc. Pour cela il faudrait demander la participation des enseignants de l'Université et suivre l'actualité éditoriale

Le fonds d'ouvrages d'histoire des sciences proposé par la bibliothèque de culture générale est assez limité, à peu près comparable à celui qu'une bibliothèque municipale moyenne propose en libre accès, il s'agit uniquement d'ouvrages de vulgarisation. Un développement de ce secteur serait sans doute utile à la culture générale des étudiants, à défaut d'être une composante de l'enseignement qu'ils reçoivent, et il existe des ouvrages peu coûteux, qui font le point de manière rapide sur l'état de la recherche.

L'acquisition d'ouvrages plus pointus dans ce domaine auraient sa place au niveau chercheurs. S'il y a une réelle volonté de constituer ce fonds, et puisque le domaine historique ne fait pas directement partie de la mission documentaire de l'établissement, pourquoi ne pas essayer d'obtenir une aide financière du CNL. Il faut savoir également si la bibliothèque municipale souhaite développer cet aspect à l'occasion de sa réorganisation thématique et de la création d'un département sciences.

"Le droit des bibliothèques universitaires (...) aux acquisitions rétrospectives de documents précieux n'a pas encore trouvé, à l'inverse de la Bibliothèque nationale et des bibliothèques municipales, sa reconnaissance budgétaire par la création d'une ligne spécifique". Cette constatation du rapport Desgraves ²¹ est encore malheureusement

²¹. *BBF*, 1982, t. 27, n°12, p. 671.

tout à fait d'actualité. Pourtant, c'est un élément essentiel pour la vie et l'animation d'un fonds, et qui crée facilement l'événement.

A défaut de pouvoir réaliser des acquisitions de livres anciens pour compléter le fonds, on pourrait envisager l'acquisition de reprints. On peut également penser à se procurer les catalogues d'exposition d'autres bibliothèques dans les domaines qui intéressent Lyon I, en organisant une politique d'échanges.

C) Poursuite de la politique d'expositions

Il faudrait reprendre la politique de mise en valeur, d'animation et d'exploitation scientifique du fonds. Il y a des possibilités d'améliorer la visibilité en travaillant avec des partenaires, en se faisant l'écho de manifestations organisées par les bibliothèques municipales locales ou sur le campus. Si Lyon I souhaite se doter d'une véritable politique de communication, mettre en avant toutes ses richesses et développer l'animation culturelle, la bibliothèque pourrait en profiter pour favoriser sa mission patrimoniale.

Pour le mois du patrimoine écrit et graphique, le thème promu en 1993 par la Direction du livre et de lecture était l'image des sciences et des techniques et ce fut notamment le thème du colloque du Roanne²². Pour promouvoir la culture scientifique, une collaboration entre les bibliothèques de lecture publique à qui cette tâche incombe et les bibliothèques universitaires qui possèdent certaines compétences dans ce domaine est particulièrement souhaitable.

Dans la recherche de mécénat, de nombreuses possibilités sont offertes à Lyon, par la présence de très grandes entreprises industrielles. Mais il faudrait mener une prospection et être capable de concevoir un programme ambitieux et de faire comprendre l'importance du patrimoine scientifique et technique dans une ville d'industrie ancienne et prestigieuse comme Lyon.

Le choix des thèmes est à envisagé en fonction de ce qui a déjà été fait et de la politique que l'on souhaite mener, de l'image que l'on souhaite donner, il faut savoir si l'on souhaite privilégier l'ancrage local ou universitaire, et quels fonds valoriser. Par exemple, présenter les pièces les plus anciennes ne serait pas très cohérent et plutôt artificiel, puisqu'on ne pourrait pas trouver un thème précis.

²². Thérèse Charmasson, L'image des sciences et des techniques à travers le patrimoine écrit ..., *Bulletin du bibliophile*, 1994, p. 227-229.

Beaucoup d'expositions ont eu trait à la botanique ou à la zoologie, sans doute en raison de la richesse du fonds d'ouvrages illustrés antérieurs à 1800 dans ce domaine et de l'attrait de l'iconographie. Il paraît plus difficile d'aborder des thèmes comme ceux qui touchent à la chimie et aux techniques. Ce sont des sujets pour lesquels on disposera difficilement de livres illustrés en couleur. La solution la plus intéressante est d'essayer de présenter des objets en même temps que les livres, de varier les supports. Comme la section sciences ne conserve pas d'objet dans ses collections, on retrouve le double intérêt de la collaboration : pouvoir proposer d'autres supports et bénéficier d'un écho supplémentaire.

Pour le XVIII^e siècle, la bibliothèque possède, notamment dans la collection de la *Description des arts et métiers*, un grand nombre d'"arts", du cordonnier, du verrier, du chapelier, etc. Ces publications furent dotées de nombreuses planches gravées, généralement d'une grande finesse, représentant des machines, des outils.

Une exposition sur ce thème serait d'autant plus utile qu'elle pourrait donner lieu à la reproduction, à fin de conservation et de diffusion, avec publication d'un catalogue, à une campagne de photographies des plus belles gravures, qui serait particulièrement judicieuse. En effet, ce sont surtout ces volumes grands in-folios qui souffrent des mauvaises conditions de rangement, les dépliants, en général mal pliés, s'abîment et se consultent difficilement.

L'exploitation de ces gravures à des fins d'exposition nécessiterait un gros investissement en matière de recherche documentaire pour fournir les indications indispensables à la compréhension par le grand public de dessins souvent complexes. La valeur esthétique du dessin technique n'est pas a priori évidente.

Il serait sans doute intéressant, quoique difficile, d'essayer de développer le lien entre patrimoine et fonds de recherche, entre fonds ancien et Cadist, et notamment pour essayer de mettre en valeur les collections du XIX^e siècle, par exemple, comme Lyon est surtout une grande ville du textile, autour du thème de la chimie des colorants.

L'histoire des colorants naturels et artificiels est une parfaite illustration de celle des progrès de la chimie, surtout au XIX^e siècle, principalement dans le domaine du textile, étant donné l'importance de la teinture qui reste jusqu'à la fin du XVIII^e siècle la seule industrie chimique de quelque importance. Au XIX^e siècle, l'industrie des matières colorantes, jusque là limitée à l'extraction des produits naturels, ou basée sur les transformations empiriques (mauvéine de Perkin et fuchsine de Verguin), évolue vers la chimie de synthèse, c'est-à-dire une suite de réactions rationnellement conduites. Au XX^e

siècle l'évolution des industries des colorants synthétiques et des produits pharmaceutiques est particulièrement rapide.

La teinture a donc joué un rôle essentiel comme moteur de la promotion et du développement de la chimie, science majeure du XXe siècle, mais qui a sans doute aujourd'hui un problème d'image, en raison des problèmes de pollution et de l'incompréhension des non initiés. C'est une science qui a besoin d'être valorisée auprès du grand public.

La bibliothèque possède sur le sujet toute une série d'ouvrages, certes courants, mais fondamentaux, pour le XVIIIe siècle et le XIXe siècle.

Plusieurs manifestations sont prévues dans le cadre de l'année de la chimie. Il existe des possibilités de coopération avec des organismes comme le Musée des tissus, qui possède un fonds ancien spécialisé important et surtout une collection très riche d'échantillons de tissus, l'Institut textile de Lyon sur un projet plus technique ou la bibliothèque municipale de Lyon.

Rappelons encore l'importance des publications, qui permettent de prolonger et de garder le souvenir des expositions, à condition de les conserver systématiquement et de gérer les actions sur le long terme, avec le souci d'une certaine cohérence. En dehors de l'obligation de montrer au public les richesses du patrimoine national, l'exposition peut être l'occasion de faire un bilan bibliographique sur un sujet précis, ce qui est toujours fructueux, ou bien le point de départ de recherches plus poussées. Dans tous les cas, elle permet d'améliorer la connaissance que l'on possède du fonds.

The title page features a central oval portrait of a man with long hair and a ruffled collar. The entire page is framed by an intricate border of scrolls, cherubs, and architectural elements like columns and a pediment. At the bottom, there are small vignettes of people working in a workshop.

ULYSSES ALDROVANDI
PATRICII BONONIENSIS
MUSAEVM METALLICVM
IN LIBROS IIII DISTRIBUTVM
BARTHOLOMÆVS AMBROSINVS
*in patrio Bonon. Archigymnasio Simpl.
Med professor ordinarius, Musei Illustriss.
Senatus Bonon. et Horti publici Prefectus*
Labore, et Studio composuit
cum Indice copiosissimo
MARCVS ANTONIVS BERNIA
proprijs impensis in lucem edidit
AD SERENISSIMVM
RANVTIVM II.
FARNESIVM
PARMÆ PLACENTIÆ ET C.
DVCEM VI.

CONCLUSION

Conclusion

Les conditions de conservation sont relativement correctes et pourraient être facilement améliorées si on en prend la décision. Le fonds est bien signalé, et constitue une documentation communicable. Si la direction de la bibliothèque en a la volonté, toutes les possibilités sont offertes en développer l'exploitation.

Pour cela, il faut mettre en place un véritable programme pour le fonds patrimonial, avec plusieurs volets (conservation, exploitation, mise en valeur) au niveau modeste qu'est celui d'un fonds ancien encore peu actif, pour assurer la pérennité et la cohérence des actions menées.

La comparaison avec les autres bibliothèques universitaires lyonnaises laisse apparaître la diversité des situations et des priorités. En section santé, le fonds, plus important, est également bien signalé, bien qu'il ne bénéficie pas des avantages de la rétroconversion, et tous les ouvrages antérieurs à 1800 sont soigneusement protégés. Il serait intéressant d'y mener une étude comparable, peut-être dans le cadre d'un mémoire de l'ENSSIB, notamment pour mieux connaître le fonds du XIXe siècle, et les collections du Musée d'histoire de la médecine et de la pharmacie. En droit-lettres, la dimension du fonds est beaucoup plus importante, le catalogue ancien et insuffisant.

Les points communs sont malheureusement l'absence totale d'entretien, l'inadaptation des locaux, l'insuffisance des possibilités de restauration. Ces fonds sont sous la responsabilité de conservateurs ou de bibliothécaires pleins de bonne volonté, mais dont ce n'est pas la tâche principale, et qui n'ont que trop peu de temps à consacrer au fonds.

A Toulouse, a été créé récemment un demi-poste de conservateur pour l'ensemble du fonds ancien de la bibliothèque interuniversitaire, que l'on projette d'ailleurs de regrouper en un lieu unique, à vocation patrimoniale. Malheureusement, cette expérience ne pourrait être transposée à Lyon, en raison de la séparation des trois Universités. Cependant, un rapprochement entre les deux sections sciences et santé dans ce domaine serait sans doute particulièrement fructueux. Il faudrait également essayer de développer une politique de coopération avec les autres bibliothèques universitaires lyonnaises ou même rhône-alpines.

Toutes les opérations menées, pour être véritablement efficaces et bénéficier d'un écho satisfaisant, nécessitent un suivi sur une partie de son temps par un membre du personnel scientifique de la bibliothèque, ce qui n'est pas le cas actuellement, ni à la

section sciences, ni à la section santé, où les personnes responsables n'ont pas de temps à consacrer aux collections anciennes. Cette personne pourrait s'occuper de façon permanente des différents dossiers et organiser des manifestations régulières, au mieux deux fois par an, en les gérant sur le long terme, ce qui permettrait que les expositions se déroulent sereinement sans perturber excessivement le travail de bibliothécaires et de conservateurs, certes motivés et compétents, mais qui ont d'autres tâches et d'autres priorités.

BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie

Sur la bibliothèque universitaire de Lyon I

BARTHELEMY, Gérard, GRENIER, Myriam, MOULIN, Bruno, TRUFFERT, Françoise. *Bilan de la conservation du fonds ancien de la section sciences du service commun de la documentation de l'Université de Lyon I*. Dossier technique. ENSSIB, 1993. 86 p.

ROCHER, Jean-Louis. La bibliothèque universitaire de Lyon-La Doua après cinq ans de fonctionnement, *Bulletin des bibliothèques de France*, nov. 1970, n°11, p. 545-573.

Liste des ouvrages du XVIe et XVIIe siècles possédés par la bibliothèque. Novembre 1979.

Agence de coopération régionale pour la documentation. *Itinéraires : patrimoine écrit en Rhône-Alpes*. Valence, ACORD, 1992. 191 p. ISBN 2-86677-129-X.

Sur le patrimoine et les fonds anciens, notamment universitaires et scientifiques

BLECHET, F., CHARON, A. *Les fonds anciens des bibliothèques françaises : résultats de l'enquête de 1975*. Paris, CNRS-IRHT, 1981. 146 p.

CHARDOT, Paul. *Le contrôle climatique des bibliothèques*. Ministère de la Culture, de la Communication, des Grands travaux et du Bicentenaire, Direction du Livre et de la Lecture, Saint-Rémy-les-Chevreuse, Sedit éditeur, 1989.

CHARMASSON, Thérèse. L'image des sciences et des techniques à travers le patrimoine écrit : un colloque, des expositions, *Bulletin du bibliophile*, 1994, n°1, p. 227-229.

DAUMAS, Alban. Des bibliothèques des facultés aux bibliothèques universitaires, dans *Les Bibliothèques de la Révolution et du XIXème siècle, 1789-1914*. Paris, Cercle de la Libraire-Promodis, 1991, p. 421-435 (Histoire des bibliothèques françaises, III).

DIDIER, Christophe. *Catalogage et mise en valeur du fonds ancien : une expérience menée à la Bibliothèque municipale de Colmar*. Mémoire d'étude. Villeurbanne, ENSSIB, 1992. 41 f.

FARENCO, Karine. *Mise en valeur du patrimoine de la section médecine de la B.I.U. de Montpellier*. Mémoire d'étude. Villeurbanne, ENSSIB, 1992. 64 p.

FÖRSTEL, Christian. *Recensement du fonds ancien de philologie classique de la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg*. Mémoire d'étude. Villeurbanne, ENSSIB, 1992. 98 f.

FRANCE. CONSEIL SUPERIEUR DES BIBLIOTHEQUES. Rapport du président [André Miquel] pour l'année 1991. Paris, Association du Conseil supérieur des bibliothèques, 1992. 128 p. ISSN 1157-3600.

FRANCE. DIRECTION DU LIVRE ET DE LA LECTURE. *Conservation et mise en valeur des fonds anciens des fonds anciens rares et précieux des bibliothèques français*. Villeurbanne, Presses de l'ENSB, 1983. 233 p.

FRANCE. DIRECTION DU LIVRE ET DE LA LECTURE. *La restauration des livres manuscrits et imprimés : principes et méthodologie*. Paris, Bibliothèque nationale, 1992, 96 p. (Pro libris). ISBN 2-7177-1865-6.

JACQUOT, Mylène. *Comment exploiter et mettre en valeur des fonds anciens universitaires ? L'exemple de la B.I.U. de Toulouse*. Mémoire d'étude. Villeurbanne, ENSSIB, 1993. 38 p.

KRUMENACKER, Marie-Lise. *Rapport sur le fonds ancien de la Bibliothèque universitaire droit-lettres de Lyon*. Rapport de stage. Villeurbanne, ENSSIB, 1992.

MASSON, Francine. Le patrimoine écrit scientifique et technique, *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 39, n°1, 1994, p. 78-79.

PALLIER, Denis. Les fonds anciens des bibliothèques des enseignements supérieurs : premiers résultats d'un programme "patrimoine imprimé", *Mélanges de la bibliothèque de la Sorbonne*, 1991, n°11, p. 17-32.

PAVLIDES, Christophe. Valoriser le patrimoine des bibliothèques de l'enseignement supérieur, *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 39, n°1, 1994.

Rapport au directeur du livre et de la lecture sur le patrimoine des bibliothèques, *Bulletin des bibliothèques de France*, déc. 1982, t. 27, n°12, p. 657-688.

RUSSO, F. *Éléments de bibliographie de l'histoire des sciences et des techniques*. 2e éd. Paris, Hermann, 1969, XVI-215 p.

SENGEL, Catherine. *Recensement du fonds ancien d'histoire ecclésiastique de la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg*. Mémoire d'étude. Villeurbanne, ENSSIB, 1992. 93 f.

ANNEXES



UNIVERSITE CLAUDE BERNARD - LYON 1

BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE • section SCIENCES

LE FONDS ANCIEN DE LA SECTION SCIENCES

La Bibliothèque de l'Université de Lyon n'a pas une histoire bien ancienne. Elle s'est constituée avec les éléments que lui apportèrent les bibliothèques des différentes facultés au moment de la création de l'Université en 1896, éléments sans doute disparates, mais très précieux pour les érudits, comme:

- la bibliothèque des Oratoriens de Tournon, quand l'ancien Collège de cette ville a été transformé en lycée d'Etat (la majeure partie du fonds ancien de sciences provient de cet apport),
- la bibliothèque de l'Ecole Normale d'Enseignement Primaire de Cluny, après la suppression de cette Ecole,
- des ouvrages ayant appartenu à l'Archevêché et au grand Séminaire de Lyon (Séminaire Sainte Thérèse), lors des confiscations de 1905, suite aux lois sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat,
- des dons provenant des familles : Chavot, de Polinière, Crozel-Donnat, Lacassagne.

En 1919, la Bibliothèque Universitaire est multidisciplinaire et centralisée Quai Claude Bernard. En 1931, dès la fin de la construction de la bibliothèque de médecine à Grange-Blanche, cette dernière récupère les ouvrages relatifs à son fonds.

En septembre 1964 s'ouvre sur le site de l'Hippodrome de Villeurbanne, avec la Faculté des Sciences, la Bibliothèque, qui à son tour récupère les ouvrages scientifiques, soit environ 8 500 titres différents, publiés à partir du XVIème siècle, mais datant majoritairement (55%) du XIXème. 12% d'entre eux sont en allemand, 10% en anglais, 7% en américain.

Le fonds est riche et intéressant, surtout pour l'histoire des techniques scientifiques, industrielles,... On peut noter par exemple, outre des ouvrages de mathématiques, de géométrie, d'astronomie, de météorologie ou des textes concernant la chimie, l'industrie chimique, l'alchimie ... , un nombre important de documents relatifs à l'industrie textile (teinture, soie...)

Le catalogue du fonds ancien, et les ouvrages eux-mêmes, sont consultables à la Bibliothèque Universitaire de Lyon 1, section Sciences. Pour tout renseignement, contacter Mme CONTIS au 72 43 12 77.

13 mars 1992

BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE DE LYON

Section Sciences

F O N D S A N C I E N

8.480 titres différents en (environ) 12.480 unités-titres [cotes 1 à 100.000]

MATIERES :

Biologie, Zoologie...	1.691 titres =	19,94% du fonds
Physique, appareillages...	1.377	= 16,23%
Géologie, Géographie, Paléont., Minéral...	1.261	= 14,87%
Chimie, Industries chimiques, Alchimie...	1.157	= 13,64%
Botanique, Agriculture...	960	= 11,32%
Mathématiques, Géométrie...	849	= 10,01%
Généralités, Biographies, Voyages...	624	= 7,35%
Astronomie, Cosmographie, Météorologie...	440	= 5,18%
Textiles, Teinture, Soie...	121	= 1,42%

LANGUES :

Français	5.704 titres =	67,26% du fonds
Allemand	973	= 11,47%
Anglais	833	= 9,82%
Américain	558	= 6,58%
Latin	156	= 1,83%
Italien	101	= 1,19%
Russe	70	= 0,82%
Langues scandinaves	34	= 0,40%
Espagnol	34	= 0,40%
Langues diverses	13	= 0,15%
Langues d'Europe centrale	4	= 0,04%

ANNEES D'EDITION :

1500	15 titres =	0,17% du fonds
1600	63	= 0,74%
1700	436	= 5,14%
1800	4.648	= 54,81%
1900	3.318	= 39,12%

Comparaison de notices

Notice du catalogue actuel

36.392

DORN (Gérard). - Chymisticum artificium naturae, theoricum et practicum summarium versa pagella clarius indicabit ; suivi de : Artificii chymistici, physici, metaphysique, secunda pars et tertia, quarum summarium versa pagella dabit / Gerardo Dorn. - [S.l.n.n.] 1567. - 2 vol. reliés en un, 156 p. + XIV-440-7 p. : ill. ; 16 cm.

Notice OCLC

Control No. = m16394544 Status=N File=FKBA Library=FKBD Added=17/03/94 Amended=**/**/**

035.BB/1 ‡b ZT7 #
040.BB/1 ‡a TRN ‡c TRN ‡d ZT7 #
000.1B/1 ‡a Dorn, Gerhard. ‡d 16th cent. ‡w In #
045.10/1 ‡a Chymisticvm artificvm naturae, theoricum & practicum: ‡b cuius summarium versa pagella clarius indicabit: Liber plane philosophicus. in gratiam omnium verae philosophiae naturalis studiosorum aeditus, ‡c per Gerardum Dorn. #
000.BB/1 ‡a [Basileae] ‡c 1568. #
000.BB/1 ‡a 156 p. ‡b illus. ‡c 16 cm. #
000.BB/1 ‡a Initials. #
000.BB/2 ‡a Printer's mark on t.-p. #
010.BB/1 ‡a With: Paracelsus. Heremita septem libri de gradibvs ... Basileae, 1568. #
010.B0/1 ‡a Alchemy. #
020.BB/* ‡z M/36392 ‡g FAR #

Notice de livre ancien de l'exemplaire

36.392

DORN, Gérard

Chymisticum artificium naturae, theoricum et practicum... Gerardo Dorn. - [S. l. n. n., 1568]. - 2 vol. reliés en un (156 p. ; [16], 440, [7] p.) (sig. A-K⁸ ;)(⁸ a-z⁸ A-E⁸) : ill. ; 8° (16 cm).

Contient aussi : "Artificii chymistici..." qui a sa propre p. de t. - Auteur et date d'après catal. BN. P. de t. incomplète : le nom de l'auteur et la date de 1569 ont été portés à la main sur l'ouvrage, sans doute d'après la 2e p. de t.- Rel., veau brun, 5 nerfs, décor doré (dos). - Ex-libris gr. : "Studio IPP". Cachet : Bibliothèque universitaire de Lyon. - Empreinte e-s? a.o- m-uæ omlo (3) 1569Q.

Artificii chymistici, physici, metaphysique, secunda pars et tertia... Gerardo Dorn authore. - [S. l. n. n.], 1569. - [16], 440, [7] p.) (sig.)(⁸ a-z⁸ A-E⁸).

Empreinte : isis s:i- s.e- Dequ (3) M.D.LXIX.

Notice du catalogue actuel

132.215

GESNER (Konrad). - Conradi Gesneri medici tigurini historiae animalium liber III qui est de piscium et aquarilium animantium natura continentur in hoc volumine, Gulielmi Róndeletti et Petri Bellonii... - Tiguri : Froschoverum, 1558. - [XXXVIII-] 1297 p. : ill. ; 39 cm.

Notice OCLC

Control No. = m16236498 Status=N File=FKBA Library=FKBD Added=17/03/94 Amended=**/**/**

035.BB/1 ‡b ZT7 #

040.BB/1 ‡a SMI ‡e bdrb ‡c SMI ‡d ZT7 #

090.BB/1 ‡a QL41 ‡b .G39h liber 4, 1558 #

100.1B/1 ‡a Gesner, Konrad, ‡d 1516-1565. #

240.10/1 ‡a Historia animalium. ‡n Liber 4 #

245.10/1 ‡a Conradi Gesneri medici Tigurini Historiæ animalium liber III : ‡b qui est de Piscium & aquatiliu
animantium natura : cum iconibus singulorum ad uiuum expressis fere omnib. DCCVI. : continentur in hoc
uolumine Gulielmi Rondeletij quoq[ue] medicinæ professoris regij in Schola Monspeliensi et Petri Bellonij
Cenomanti, medici hoc tempore Lutetiæ eximij, de aquatiliu singulis scripta. #

260.BB/1 ‡a Tiguri : ‡b Apud Christoph. Froschouerum, ‡c 1558. #

300.BB/1 ‡a [40], 1297, [3] p. : ‡b ill. (woodcuts) ; ‡c 42 cm. (fol.) #

500.BB/1 ‡a "Cum priuilegijs S. Cæsareæ Maiestatis ad octennium. & potentissimi Regis Galliarum ad decennium." #

500.BB/2 ‡a Signatures: a-b+6* c+8* a-z+6* A-2Z+6* 2a-2z+6* AA-PP+6* QQ+8*. #

500.BB/3 ‡a Title page vignette (publisher's frog device). #

500.BB/4 ‡a Final leaf blank. #

500.BB/5 ‡a Includes index. #

500.BB/6 ‡a With: Historia animalium. Liber 5. Tiguri : In officina Froschouiana, 1587. ‡5 DSI #

650.B0/1 ‡a Zoology ‡x Pre-Linnea works. #

700.10/1 ‡a Rondelet, Guillaume, ‡d 1507-1566. #

700.10/2 ‡a Belon, Pierre, ‡d 1517?-1564. #

700.10/3 ‡a Dibner, Bern, ‡d b. 1897, ‡e donor. ‡5 DSI #

740.01/1 ‡a De piscium et aquatiliu animantium natura. #

949.BB/* ‡z M/132215 ‡g FAR #

Notice de livre ancien de l'exemplaire

132.215

GESNER, Conrad.

Conradi Gesneri... Historiæ animalium liber III qui est de piscium & aquatiliu
animantium natura... Continentur in hoc volumine, Gulielmi Rondeletti... et Petri
Bellonii... - Tiguri : apud Christoph. Froschoverum, 1558. [40]-1297 p. (sig. a-b⁶ c⁸ a-z⁶
A-2Z⁶ 2a-2z⁶ 2A-2P⁶ 2Q⁸) : ill. gr. s. b. ; 2° (40 cm).

Rel., veau brun, 6 doubles nerfs, plats décorés (filets). - Ex-libris ms. : "Collegii
bituricensis societatis Jesu". "Ex-dono nobillissimi D. D. Tullier de Masieres utriusque juris
doct. et prof. primicerii". Cachets : Donation Crozel-Donnat ; Bibliothèque universitaire de
Lyon. - Empreinte : r.m. t,om o.ve cuOp (3) M.D.LVIII.

Notice du catalogue actuel

10.088

CORIOLIS (Gaspard). - Du Calcul de l'effet des machines, ou considérations sur l'emploi des moteurs et sur leur évaluation, pour servir d'introduction à l'étude spéciale des machines / par Coriolis,... - Paris : Carilian-Goeury, 1829 (Paris : impr. Huzard-Courcier). - 270 p. ; 26 cm et errata.

Notice OCLC

Control No. = m16907154 Status=N File=FKBA Library=FKBD Added=17/03/94 Amended=**/**/**

035.BB/1 ‡b ZT7 #

040.BB/1 ‡a SMI ‡e bdrb ‡c SMI ‡d ZT7 #

090.BB/1 ‡a HD6331 ‡b .C79 1829 #

100.1B/1 ‡a Coriolis, G. ‡q (Gaspard), ‡d 1792-1843. #

245.10/1 ‡a Du calcul de l'effet des machines, ou, Considérations sur l'emploi des moteurs et sur leur évaluation : ‡b pour servir d'introduction a l'étude spéciale des machines / ‡c par Coriolis, ingénieur des ponts et chaussées. #

50.BB/1 ‡a Paris : ‡b Carilian-Goeury ..., ‡c 1829. #

60.BB/1 ‡a [4], 8, viii, 270, [2] p. ; ‡c 27 cm. #

70.BB/1 ‡a Signatures: pi+2* 2pi+4* a+4* 1-6+4* 7+4*(±7-3*) 8+4* 9-4*(±9-2*) 10-34+4*. #

80.BB/2 ‡a "Rapport fait à l'Academie des sciences, sur un ouvrage intitulé du calcul de l'effet des machines ... signé Baron de Prony, Girard, Navier": p. 1-8 (1st pagination) #

90.BB/3 ‡a Errata: p. [271]. #

99.BB/1 ‡a Includes bibliographical references. #

999.B0/1 ‡a Machinery. #

999.B0/2 ‡a Machinery in industry. #

999.20/1 ‡a Burndy Library, ‡e donor. ‡5 DSI #

999.01/1 ‡a Considérations sur l'emploi des moteurs et sur leur évaluation. #

999.BB/* ‡z M/10088 ‡g FA #

Liste des expositions réalisées par la bibliothèque universitaire section sciences.

1978, 19 mai-9 juin : Livres illustrés de botanique.

Catalogue complet, 17 p.

Grande exposition, ouvrages d'une grande beauté.

1980, 3 mars-6 avril : Voyages d'exploration scientifique (18e-19e siècles).

ROCHARD, Marie-France. *Voyages d'exploration scientifique : catalogue de l'exposition.*

Villeurbanne, Bibliothèque interuniversitaire de Lyon, 1980. 27 p.

Texte de l'auteur, nombreuses notices bibliographiques et illustrations en noir et blanc.

1981, 18 mars-24 avril : Les papillons.

Petite exposition, pas de catalogue conservé.

1981, 20-29 mai : Les coquillages.

Petite exposition, pas de catalogue conservé.

1982, 8 mars-30 avril : Les fossiles (paléontologie)

Exposition réalisée à l'initiative de la bibliothèque universitaire, mais en collaboration avec la section de paléontologie du Musée Guimet d'Histoire naturelle de Lyon, et le département des sciences de la terre de l'Université.

Présentation de cinquante ouvrages. Pas de catalogue conservé

1983, décembre : Astronomie, cosmographie (Galilée, Copernic, Ptolémée)

Petite exposition. Pas de catalogue conservé, uniquement un dossier de photocopies.

1988, 17 mai-30 juin : Buffon

Exposition réalisée à l'occasion du bicentenaire de la mort de Buffon et entièrement préparée par la bibliothèque universitaire à partir des livres de son fonds, en collaboration avec le Musée Guimet qui a prêté les oiseaux et les minéraux exposés et la bibliothèque centrale du Museum d'histoire naturelle de Paris

Plus de quarante panneaux illustrés. Vente de cartes postales, de jeux de cartes décorés.

Le prêt des panneaux était proposé.

1989, 18 mai-30 novembre : La Science et les Français au temps de la Révolution.

Thèmes abordés :

Vivre au 18^e siècle : alimentation, santé, diffusion des connaissances.

Inventions et découvertes à la fin du 18^e siècle : la conquête de l'air, le système métrique, le télégraphe aérien, les découvertes des chimistes (Berthollet et l'eau de Javel, premières recherches sur les cristaux, la nouvelle nomenclature et Lavoisier), l'électricité.

Voyages et explorations à la fin du 18^e siècle.

La vie scientifique à Lyon au 18^e siècle.

L'abbé Rozier, 1734-1793 (naturaliste).

Le prêt des panneaux (une centaine) était proposé et l'exposition était accompagnée d'un film de 12 minutes réalisé à partir des documents du 18^e siècle, intitulé "Chronique des sciences des années 1789-1793" et relatant les principales inventions de cette période en France.

Publications :

ROCHARD, Marie-France. *Médecine et santé en France à la fin du XVIII^e siècle, exposition : la Science et les Français au temps de la Révolution : mai à novembre 1989*. Lyon, Bibliothèque interuniversitaire, 1989. Couv. ill. en coul. (rouge), ill. 84 p. ISBN 2-901059-12-0.

CONTIS, Michèle. *Le chimiste Claude-Louis Berthollet : 1748-1822, exposition : la Science et les Français au temps de la Révolution : mai à novembre 1989*. Lyon, Bibliothèque interuniversitaire, 1989. 65 p., offset. ISBN 2-901059-11-2. Tirage déclaré 250 exemplaires.

CONTIS, Michèle. *Berthollet et la nomenclature chimique, 1787*. S. l. [1989]. [13] p.

1994, mai : l'abbé Bossut (mathématicien du XVIII^e siècle).

Exposition réalisée dans le cadre de la Fête de la science, dans les locaux du Double mixte et en collaboration avec un chercheur, M. Crépel, spécialiste de l'histoire des mathématiques appliquées.

